



Conseil régional du Centre – Val de Loire
9, rue Saint Pierre-Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 70 30 30 – Fax : 02 38 70 31 18
www.regioncentre-valde Loire.fr

Délibération de la Commission Permanente

CPR N° 19.02.31.05

OBJET : Direction de l'Agriculture et de la Forêt - CAP FILIERES Approbation du cadre d'intervention du CAP BOVIN LAIT 3^{ème} génération Approbation d'une convention

La Commission Permanente du Conseil régional réunie le **08 février 2019** à ORLEANS, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil régional ;

Vu la délibération DAP n° 18.05.09 du 18 octobre 2018 portant délégation par l'Assemblée d'une partie de ses attributions à la Commission Permanente ;

Vu la délibération DAP n° 16.01.02 du 4 février 2016 approuvant le règlement financier ;

Vu le budget régional et, s'il y a lieu, ses décisions modificatives ;

Vu l'avis favorable émis par la commission « Développement Economique, Economie Sociale et Solidaire, Agriculture, Transfert de Technologie » lors de sa réunion du 1^{er} février 2019 ;

Vu la délibération DAP n°16.05.04 du 15 décembre 2016 approuvant le SRDEII – Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Centre Val de Loire,

Vu la délibération DAP n°17.02.05 des 29 et 30 juin 2017 approuvant la nouvelle politique agricole,

Considérant que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre des CAP FILIERES ;

DECIDE

- d'adopter le règlement du CAP en annexe A (programme avec fiches actions) et d'approuver la convention de mise en place du CAP BOVIN LAIT 3^{EME} GENERATION (**annexe 1**) et le programme d'actions (annexe A), le budget prévisionnel (annexe B – **enveloppe prévisionnelle de 2 349 270 € au titre de la politique agriculture** régionale et 1 320 000 € au titre du FEADER sous réserve du vote des crédits).

- d'habiliter le Président du Conseil régional à signer l'ensemble des actes afférents à cette opération dont cette convention.

Le Président du Conseil régional,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'François Bonneau', written over a horizontal line. The signature is stylized and fluid.

François BONNEAU

SIGNE ET AFFICHE LE : 08 février 2019

N.B. : Le Président susnommé certifie le caractère exécutoire de cette décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> dans ce même délai.



**CONTRAT D'APPUI AU PROJET DE FILIERE BOVIN LAIT
3EME GENERATION 2019-2023**

Entre,

La Région Centre-Val de Loire, sise 9 rue Saint-Pierre Lentin CS 94117- 45041 ORLEANS CEDEX 1, représentée par le Président du Conseil régional, Monsieur François BONNEAU, dûment habilité par la délibération de la Commission permanente régionale en date du 08 février 2019 (CPR n°19.02.31.05), ci-après dénommée « La Région »,

d'une part,

Et

La Chambre Régionale d'Agriculture du Centre, Siret n°18450013000028, ayant son siège situé Cité de l'Agriculture, 13 avenue des droits de l'homme, 45921 ORLEANS Cedex 9, représenté par son Président,

et

Le CRIEL Centre Bovin Lait (Centre Régional Interprofessionnel Economie Laitière), Siret n°42389960800016, ayant son siège situé Cité de l'Agriculture, 13 avenue des droits de l'homme, 45921 ORLEANS Cedex 9, représenté par son Président, Monsieur Dominique VERNEAU,

d'autre part,

VU le plan de développement rural (PDR) Centre Val de Loire validé par la Commission Européenne le 07/10/2015,

VU les Lignes directrices 2014/C 204/01 de l'Union Européenne concernant les aides d'Etat dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales 2014-2020

VU le régime notifié SA.50388 (2018/N) aides aux investissements dans les exploitations agricoles liés à la production primaire

VU le Règlement exempté (UE) n°702/2014 de la Commission du 25 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides, dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales, compatibles avec le marché intérieur, en application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne

VU le régime cadre notifié SA 39677 (2014/N) "Aides aux actions de promotion des produits agricoles".

VU le régime d'aides exempté n° SA 40833 (2015/XA), relatif aux aides aux services de conseil dans le secteur agricole pour la période 2015-2020, adopté sur la base du règlement d'exemption agricole et forestier n° 702/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 1er juillet 2014 ».

VU le régime cadre exempté de notification n° SA 40957 relatif aux aides à la recherche et au développement dans les secteurs agricole et forestier pour la période 2015-2020

VU le régime d'aides exempté n° SA 40979 (2015/XA), relatif aux aides au transfert de connaissances et aux actions d'information dans le secteur agricole pour la période 2015-2020, adopté sur la base du règlement d'exemption agricole et forestier n° 702/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 1er juillet 2014.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1611-4 et L.4221-1,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,

VU le Budget régional et ses éventuelles décisions modificatives,

VU la délibération DAP n°16.01.02 du 04 février 2016 approuvant le règlement financier de la Région

Vu la délibération DAP n° 18.05.09 du 18 octobre 2018 portant délégation par l'Assemblée d'une partie de ses attributions à la Commission Permanente ;

VU la délibération DAP n°16.05.04 du 15 décembre 2016 approuvant le SRDEII – Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Centre Val de Loire,

VU la délibération DAP n°17.02.05 des 29 et 30 juin 2017 approuvant la nouvelle politique agricole,

VU la délibération de la CPR du Conseil régional n° 19.02.31.05 du 08 février 2019 adoptant le programme relatif au CAP BOVIN LAIT 3EME GENERATION

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 - Objet

La présente convention définit les modalités d'exécution et de suivi du CAP BOVIN LAIT 3EME GENERATION»

ARTICLE 2 – Rappel des enjeux de la filière

Les enjeux identifiés sont les suivants :

Aussi, l'enjeu est de **maintenir une filière d'élevage en région Centre-Val de Loire en ayant des producteurs et des collecteurs demain sur le territoire**. Pour cela, il est nécessaire d'avoir en région :

- ◆ Des systèmes adaptables aux changements : marchés, sociétaux et environnementaux

La filière doit s'adapter aux mutations auxquelles elle est confrontée. Les premières réponses se font aussi bien au niveau des entreprises qui développent de nouveaux cahiers des charges (bio, sans OGM, pâturage,...) qu'au niveau des éleveurs qui s'approprient ces thématiques (diagnostic bas carbone, maîtrise de la qualité du lait, autonomie fourragère).

- ◆ Des entreprises rentables et intégrée dans une démarche agro-écologique

La filière doit conforter la rentabilité de ses exploitations grâce à des accompagnements techniques efficaces permettant de donner des éléments prospectifs sur l'évolution du système en lien avec la transition agro-écologique ou encore via des investissements sur les exploitations.

- ◆ Une filière et un environnement attractif

De manière globale, la filière doit arriver à rendre ses métiers attractifs, communiquer positivement pour attirer les jeunes ou les salariés de la région et hors région. Pour cela il est indispensable de maintenir un maillage territorial des services pour les éleveurs (concessionnaires machines à traire, vétérinaires, laiteries...).

ARTICLE 3 - Programme d'actions (annexe A)

Axe A : Maintenir le renouvellement des générations

Axe B : Main d'œuvre et organisation du travail

Axe C : Performance des entreprises et des exploitations

Axe D : Développer des démarches de création de valeur ajoutée pour les entreprises et les exploitations

Axe E : Améliorer l'attractivité de l'élevage laitier via une communication positive

Le programme détaillé des actions est présenté en annexe A

ARTICLE 4 - Budget

La Région affecte une subvention globale maximum de **2 349 270 € au titre de la politique agriculture** et 1 320 000 € au titre du FEADER pour la réalisation du programme du CAP BOVIN LAIT 3EME GENERATION. Le tableau récapitulatif en **annexe B** présente par volet les actions et opérations éligibles à une aide régionale.

ARTICLE 5 - Engagements des crédits pour le CAP BOVIN LAIT 3EME GENERATION

L'engagement des crédits se fait opération par opération après délibération de la Commission permanente régionale ou du comité de programmation FEADER. Pour chaque projet prévu, la décision de financement de la Région pourra intervenir selon les modalités d'application définies en Commission permanente régionale ou du PDR (plan de développement rural).

Versement des crédits

Les modalités de versements, de contrôle et de reversement seront précisées dans chaque délibération.

Le comptable assignataire pour les crédits de la Région est le payeur régional.

ARTICLE 6 - Durée du CAP BOVIN LAIT 3EME GENERATION

Le contrat est établi pour une durée de 4 années à compter de la date de sa signature.

ARTICLE 7 - Suivi du BOVIN LAIT 3EME GENERATION – Avenant

1. Compte rendu annuel

La Chambre Régionale d’Agriculture du Centre en collaboration avec le Criel Centre Bovin Lait adressent un rapport annuel d’activités à la Région.

2. Bilan à mi-parcours

Deux ans après la signature du contrat, La Chambre Régionale d’Agriculture du Centre en collaboration avec le Criel Centre Bovin Lait adressent un dossier de bilan à mi-parcours à la Région. Un avenant au contrat initial est, le cas échéant, établi après décision de la Commission permanente.

3. Fin de contrat – Evaluation

Afin d’évaluer l’efficacité des actions menées dans le cadre du BOVIN LAIT 3EME GENERATION, la Région se réserve la possibilité d’en mesurer l’impact direct et les effets induits.

ARTICLE 8 – Engagements du « porteur de projet collectif »

La Chambre Régionale d’Agriculture du Centre en collaboration avec le Criel Centre Bovin Lait s’engagent à mettre en place et à animer le CAP BOVIN LAIT 3EME GENERATION.

ARTICLE 9 - Information

Les maîtres d’ouvrage ont l’obligation d’apposer, sur les chantiers ou réalisations, la mention du soutien du Conseil régional aux opérations.

La Chambre Régionale d’Agriculture du Centre en collaboration avec le Criel Centre Bovin Lait s’engagent également à faire figurer le logo de la Région sur tous les documents concernant le CAP BOVIN LAIT 3EME GENERATION qu’elle éditera ou fera éditer durant la période couverte par le contrat.

ARTICLE 10 – Litiges

Tout litige lié à l’exécution de la présente convention sera de la compétence du Tribunal Administratif d’Orléans.

Fait en trois exemplaires originaux,
à Orléans, le 08 février 2019

le Président du Conseil régional

Pour la Chambre Régionale
d’Agriculture du Centre
Le Président

François BONNEAU

Pour le CRIEL Centre Bovin Lait
Le Président

Dominique VERNEAU

CAP Filière Bovin Lait – 2019/2023

<u>AXE A : MAINTENIR LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS</u>	2
<u>ACTION A1 : Recenser, sensibiliser et accompagner les éleveurs à la transmission de leur exploitation</u>	2
<u>ACTION A2 : Attirer de nouveaux candidats à la reprise</u>	4
<u>AXE B : MAIN D'ŒUVRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL</u>	6
<u>ACTION B1 : Réaliser un état des lieux des besoins en ressources humaines, former et sensibiliser les exploitations aux ressources humaines</u>	6
<u>ACTION B2 : CAP Main d'œuvre</u>	8
<u>ACTION B3 : Trouver des candidats pour le salariat</u>	9
<u>AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS</u>	10
<u>ACTION C1 : Inciter au calcul des coûts de production et aux analyses de groupe</u>	10
<u>ACTION C2 : Améliorer la compétitivité et les conditions de travail des exploitations – Soutenir les investissements</u>	12
<u>ACTION C3 : Accompagnement technique et stratégique de l'atelier laitier des exploitations</u>	16
<u>ACTION C4 : Soutien à l'autonomie alimentaire</u>	18
<u>ACTION C5 : Accompagner les éleveurs dans la maîtrise de la qualité du lait</u>	19
<u>ACTION C6 : Renforcer la compétitivité et l'acceptabilité de l'élevage</u>	20
<u>ACTION C7 : Maillage territorial du conseil en élevage</u>	21
<u>ACTION C8 : Maintenir un niveau de service vétérinaire et technique aux éleveurs afin d'assurer la pérennité des exploitations</u>	23
<u>AXE D : DEVELOPPER DES DEMARCHES DE CREATION DE VALEUR AJOUTEE ET DE DEBOUCHES DES ENTREPRISES</u>	26
<u>ACTION D1 : Accompagner à la création d'ateliers de transformation laitière à la ferme</u>	26
<u>ACTION D2 : Accompagner les producteurs fermiers dans la qualité de leurs produits</u>	27
<u>ACTION D3 : Soutenir des projets collectifs de diversification, et accompagner la montée en gamme des productions</u>	28
<u>AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE</u>	30
<u>ACTION E1 : Communiquer positivement sur la filière laitière auprès du grand public</u>	30
<u>ACTION E2 : Communication interne filière</u>	32
<u>ACTION E3 : Communiquer positivement sur la filière et ses métiers</u>	34

Pour information abréviations :

Cas : Chambres d'Agriculture

CEL : conseil élevage laitier

CRIEL : Centre Régional Interprofessionnel Economie Laitière

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laités 2019 – 2023
AXE A : MAINTENIR LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

ACTION A1 : Recenser, sensibiliser et accompagner les éleveurs à la transmission de leur exploitation	
Contexte	<p>Même si les éleveurs laitiers sont globalement plus jeunes que la moyenne nationale tous OTEX confondus, 46 % des exploitants laitiers ont plus de 50 ans. 36% sont dans la tranche d'âge 40/50ans. Les moins de 40 ans représentent seulement 14% des éleveurs.</p> <p>On constate également un arrêt de l'atelier laitier plusieurs années avant la retraite, ou des éleveurs qui se préoccupent de leur transmission au moment de la retraite. Une transmission se prépare un dizaine d'années en amont de la retraite afin de garder un système d'intérêt pour un repreneur.</p> <p>L'enjeu est double : réussir à conserver les ateliers laitiers jusqu'à la transmission et sensibiliser les éleveurs en amont à se poser les bonnes questions, et prévoir une phase de transition en lien avec les repreneurs avant de transmettre.</p>
Objectifs	<p>Conserver les ateliers laitiers jusqu'à la transmission en sensibilisant les éleveurs en amont de la retraite à se poser les bonnes questions.</p> <p>Susciter une réflexion stratégique globale et aider les éleveurs à engager plus sereinement l'avenir et la cessation d'un outil viable, vivable et transmissible.</p>
Contenu de l'action	<p>A1.1 / Valorisation au niveau régional des accompagnements réalisés : centralisation des informations et de l'historique (Hors CAP – Préalable) 2 synthèses sur la durée du CAP (2019 : résultats du CAP 2G / 2021 : mi-parcours)</p> <p>A1.2/ Recenser de nouvelles exploitations non répertoriées (50/55ans) : (Hors CAP) : Prise de contact préalable à l'accompagnement, réalisée par un conseiller technique (1/2 journée). S'appuyer sur les laiteries et le réseau des conseillers techniques des chambres d'agriculture. Viser 75 exploitations/an. Créer puis mettre à jour un listing des exploitations qui seront à reprendre dans les 10 prochaines années.</p> <p>A1.3 / Réaliser les visites d'accompagnement à la « transmissibilité » <u>Cible</u> : Eleveur autour de 50 ans afin de le sensibiliser à la transmissibilité de son exploitation et de travailler avec lui pour garder une exploitation transmissible avec l'atelier lait.</p> <p>a) Choix des nouveaux éleveurs, à accompagner en priorité et explication de la démarche pour l'année au travers d'échanges entre conseillers</p> <p>b) Visites à réaliser par élevage :</p> <p>VISITE 1 : Sensibilisation et réalisation d'une synthèse (1j x 2 personnes) Par un <u>binôme de conseillers</u> : 1 conseiller élevage (Laiteries, Stratégie) et 1 conseiller transmission : sensibilisation, constats, état des besoins, recueil d'informations, travail sur la stratégie d'entreprise, préfiguration d'un plan d'actions...</p> <p><i>Si l'éleveur ne souhaite pas poursuivre le dispositif, la prestation s'arrête</i></p> <p>VISITE 2 : Echange et propositions d'actions (1/2 j) Par le <u>conseiller transmission</u></p> <p>SUIVI de mise en œuvre des démarches et suivi des réalisations, mise à jour du plan d'actions (au cours des 18 mois) (1/2 j) par le <u>conseiller transmission</u></p>

	VISITE 3 : Point d'avancement 2 à 3 ans après (1/2 j) Par le <u>conseiller transmission</u> : bilan, vérification de la mise en place du plan d'actions... point sur avancement des démarches.
Bénéficiaire de la subvention	A1.3/ CAs (élevage et transmission), CELs et Laiteries
Indicateurs de résultats	A1.1/ 2 Synthèses régionales de l'action A1.2/ Bilan des contacts pris A1.3/ 50 élevages accompagnés sur la durée du CAP
Indicateurs de suivi	A1.3/ Nb de visites
Calendrier de mise en œuvre	2019/2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRACVL
Partenariat	Chambres d'agriculture : services « transmission », « stratégie d'entreprise » ou « entreprise » ainsi que le service élevage + conseillers élevage des CEL > réalisation des visites Laiteries pour la liste des éleveurs cible et diffusion de l'information
Coût total estimé	TOTAL : 184 250 € A1.1/ hors CAP synthèse – 4 400 € : 4j/synthèse * 2 * 550€ = 4 400 € A1.2/ hors CAP recensement d'exploitations – 83 600€ : 1j /liste* 2 * 550€ = 1 100 € 0,5 * 550 € * 75 élevages/an * 4ans = 82 500 € A1.3/ Temps d'agents : 96 250€ VISITE 1 et Synthèse : 550 € x1j x 2pers* 50 exploitations agricoles = 55 000 € VISITE 2 : 550€ x 0.5j x 50 exploitations agricoles = 13 750 € SUIVI de mise en œuvre = 550€ x 0.5j x 50 exploitations agricoles = 13 750 € VISITE 3 = 550€ x 0.5j x 50 exploitations agricoles = 13 750 €
Aide Régionale sollicitée	A1.3 / Aide 50 % = 48 125 €
Participation autres financeurs	CAs, CELs et Laiteries

Cas : Chambres d'Agriculture

CEL : conseil élevage laitier

CRIEL : Centre Régional Interprofessionnel Economie Laitière

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laites 2019 – 2023
AXE A : MAINTENIR LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

ACTION A2 : Attirer de nouveaux candidats à la reprise	
Contexte	Les éleveurs laitiers expriment la difficulté à trouver des repreneurs. Pour eux, il est important de : faciliter l'accès aux offres de reprise, communiquer positivement sur le métier afin d'attirer les jeunes de la région ou hors région, de pérenniser les stagiaires sur des emplois. Les actions ci-dessous ont pour but de maintenir l'élevage laitier en région Centre Val de Loire.
Objectifs	Renouveler les générations et identifier le nombre d'entreprises à reprendre pour déterminer le potentiel de personnes soit à installer soit pour le salariat Mettre en avant l'attractivité de la filière, de la région, des offres de reprise
Contenu de l'action	<p align="center"><i>Ces actions sont directement en lien avec l'axe E « Communication positive »</i></p> <p>A2.1/ Créer et diffuser un guide d'offres d'exploitations à reprendre (RDI)</p> <p>a) <u>Fiches offres de reprise</u> avec mise à jour tous les ans A partir du site RDI et en lien avec le CRIEL pour faire remonter les offres connues des laiteries au référent régional (CRACVL)</p> <p>b) <u>Diffusion</u> : Sur le salon Ferme Expo, voire sur d'autres salons nationaux Puis lors de rencontres prescripteurs : pôles emploi, banques, CER, lycées... / Web : site RDI et autres sites à définir</p> <p>A2.2 / Réaliser des vidéos sur les fermes à reprendre et l'élevage laitier en région Mise en place d'un groupe de travail pour définir le contenu des vidéos et les modalités de diffusion (You tube, Facebook, vidéos courtes).</p> <p>a) <u>Vidéo régionale</u> « Travailler en bovins lait, Venez-vous installer en région » Objectif : Vidéo ludique qui mette en avant l'attractivité de la filière. Diffusion possible sur différents salons et/ou forums d'installation et/ou forums des métiers.</p> <p>b) <u>Vidéos sur des exploitations à reprendre</u> : Valorisation de l'offre de reprise d'exploitation ou d'association pour diffusion sur des forums d'installation</p>
Bénéficiaire de la subvention	CAs/CRACVL / CRIEL
Indicateurs de résultats	Outils réalisés, Evolution du nombre d'installés en bovins lait
Indicateurs de suivi	Synthèse des résultats
Calendrier de mise en œuvre	2019/2023

Pilote de la mise en œuvre de l'action	A2.1 / CRACVL A2.2 / a. CRIEL - b. CRACVL
Partenariat	A2.1 / CRIEL, CAs, Laiteries A2.2 / CRIEL, CAs, conseillers transmission pour appui contenu et travail avec les éleveurs cédants
Coût total estimé	TOTAL : 74 400 € A2.1/ Création et diffusion d'un guide des offres : 28 400€ - Temps agent : 6 départements x 2j/an x 4 ans x 550€ = 26 400 € - Création outil : 4 x 500 € = 2000 € A2.2/ Création des outils : 46 000€ a) Vidéo régionale : 6 000 € b) Hors CAP vidéos des offres - 1000€ * 40 témoignages = 40 000€
Aide Régionale sollicitée	TOTAL = 17 200 € A2.1/ Aide 50 % = 14 200 € A2.2/ a) Aide 50% = 3 000 € et b) hors CAP
Participation autres financeurs	A2.1/ Création outil : 25% CRACVL - 25% CRIEL ; temps agents : CAS A2.2/ CRIEL

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laites 2019 – 2023
AXE B : MAIN D'ŒUVRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

ACTION B1 : Réaliser un état des lieux des besoins en ressources humaines, former et sensibiliser les exploitations aux ressources humaines	
Contexte	<p>La profession constate de forts besoins d'accompagnement sur les thématiques des ressources humaines en bovins lait. Les actions proposées dans cette fiche ont pour ambition de répondre aux enjeux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre au manque de main d'œuvre et trouver des salariés compétents, qui aient envie de rester sur les exploitations. - Optimiser l'organisation du travail en interne à l'exploitation afin de rendre le métier d'éleveur plus vivable. - Assurer la formation des éleveurs et des salariés en impliquant la filière - Sensibiliser les éleveurs aux thématiques des ressources humaines : gestion des conflits, organisation/réorganisation sur une exploitation, anticiper le départ d'un associé, d'un salarié.
Objectifs	Accompagner les éleveurs dans la gestion des ressources humaines, la gestion du travail entre exploitants et salariés, et les relations entre associés... afin de prévenir les difficultés.
Contenu de l'action	<p>B1.1 Former les éleveurs sur la gestion de la main d'œuvre et de l'emploi</p> <p>a) <u>Construire une analyse partagée des besoins en formation RH</u> Objectif : Faire l'état des lieux partagé des besoins en formation des éleveurs, des leviers à développer pour les faire venir en formation, et des outils existants à intégrer dans ces formations pour favoriser leur appropriation (ex : fiches CNIEL Ressources humaines et emploi) et travailler sur leurs modalités de diffusion.</p> <p>b) <u>Formation des éleveurs (Hors CAP)</u> Formation animée par : juriste, conseil élevage, conseil entreprise (coût d'un salarié), cabinets spécialisés, MSA (législation travail) Thèmes à aborder : réglementaire (contrat, assurance, responsabilité, CHSCT), management (accompagner la montée en compétence de ses salariés), réaliser une fiche de poste (expression des besoins), une offre d'emploi, les dispositifs d'aide à l'emploi. Utilisation des fiches CNIEL (15 fiches CNIEL sur le salariat et l'association, organiser le travail sur son exploitation laitière), sous forme de jeux de rôle, BD... Partenaires : CAs (formation, conseillers élevage, entreprise), MSA, ANEFA, CFPPA</p> <p>B1.2 Réaliser des diagnostics et valoriser les témoignages de fermes laitières accompagnées dans le cadre d'un dispositif ressources humaines</p> <p>a) Réalisation de 6 diagnostics (ou accompagnements), pour disposer de fermes « témoins » - vitrines de ce qu'un accompagnement ressources humaines peut leur apporter, avec un soutien financier supplémentaire,</p>

	<p>> obligation pour les éleveurs de communiquer sur les résultats de cet appui et de témoigner sur leur cas, en précisant le type de support utilisé (vidéo, article...)</p> <p>b) Valorisation des accompagnements réalisés sur les fermes pilotes : témoignages d'éleveurs</p> <p>Réalisation de vidéos, articles, plaquettes « témoignages », interventions des éleveurs pilotes, de conseillers ressources humaines lors des AG ou réunions de laiteries, de journées laitières</p>
Bénéficiaire de la subvention	<p>B1.1/ a - CAs</p> <p>B1.2/ 6 CAs – conseillers ressources humaines...</p>
Indicateurs de résultats	<p>B1.1/ Diffusion d'outils aux éleveurs (fiches, formation)</p> <p>B1.2/ 6 fermes « témoins » accompagnées</p> <p>Diffusion vidéo ou témoignage, dans au moins 1 journée laitière ou autre manifestation / département</p>
Indicateurs de suivi	<p>B1.1/ Nombre de réunions du groupe de travail et compte-rendus</p> <p>B1.2/ Nb de fermes « témoins » engagées, Nb de vidéos réalisées et diffusées</p>
Calendrier de mise en œuvre	2019/2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	B1.2/ CRACVL
Partenariat	<p>B1.1/ CAs (formation, conseillers élevage, entreprise), MSA, ANEFA, CFPPA</p> <p>B1.2/ CAs de la région (réalisation accompagnements), CELs, Laiteries, GDS (lien pour diffusion témoignages et vidéos)</p>
Coût total estimé	<p>TOTAL : 18 700 €</p> <p>B1.1/ 2 200€ a) analyse des besoins : 4 jours x 550 € maximum = 2 200 € b) formation hors CAP</p> <p>B1.2/ 16 500€ 4 jours /diagnostic x 550 € maximum/j x 6 fermes = 13 200 € hors CAP - Diffusion de 6 témoignages : 1j / CAs * 6 CAs * 550€ = 3 300€</p>
Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 7 700 €</p> <p>B1.1/ Aide 50 % soit 1 100 €</p> <p>B1.2/ 6 600€</p> <p>Diagnostic : Aide 50 % (<i>en complément de l'aide des accompagnements ressources humaines</i>)</p>
Participation autres financeurs	CAs

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laités 2019 – 2023
AXE B : MAIN D'ŒUVRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

ACTION B2 : CAP Main d'œuvre	
Contexte	<p>Les éleveurs ont de grosses difficultés à recruter des salariés qualifiés en production laitière, notamment du fait des spécificités de l'élevage laitier qui nécessite des compétences particulières. Le recours à la main d'œuvre est pourtant une solution privilégiée pour répondre aux problématiques des astreintes et contraintes de l'élevage et améliorer les conditions de travail des éleveurs laitiers.</p> <p>Dans l'Indre-et-Loire, une réflexion a été engagée au niveau local pour répondre à un besoin de main-d'œuvre récurrent sur le territoire. La démarche a été étendue aux autres départements dans le cadre du précédent projet de filière. Elle a fait la preuve de son efficacité, avec, depuis 2013, 6 pépinières réalisées et un total de 76 stagiaires formés, dont en moyenne 50% ont été embauchés à la suite dans un élevage bovins lait ou caprins de la région. La réussite de cette opération, le « CAP Main d'œuvre », démontre la pertinence qu'il y a à renforcer les moyens mis en œuvre pour lui donner une ampleur régionale, tout en l'adaptant aux spécificités des bassins d'emplois.</p> <p>Cette pépinière organisée sur l'Ouest de la région majoritairement centrée sur le 37 s'est ouverte ces 2 dernières années sur les départements 36, 45, 18. L'objectif est de développer cette zone ouest, et de créer en parallèle une pépinière équivalente sur l'est de la région sur le bassin 18-45.</p> <p>En 2018, le Cher mène des enquêtes auprès des éleveurs bovin lait et caprin sur son département et sur la zone Alysé Loiret, afin de mieux cerner les spécificités.</p>
Objectifs	Former de futurs salariés à l'élevage laitier, en mettant en place une pépinière de salariés et futurs salariés en élevage laitier, grâce à un plan de formation personnalisé, afin de diminuer les problèmes de main d'œuvre en élevage laitier.
Contenu de l'action	Proposer une formation professionnalisante, adaptée aux besoins grâce à différents modules, à destination des salariés des exploitations laitières : « CAP Main d'œuvre ».
Bénéficiaire de la subvention	CA37 – convention Chef de file
Indicateurs de résultats	6 pépinières de 15 salariés sur la période du CAP Régionalisation de l'action Nombre d'embauches
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de salariés inscrits en formation et origine géographique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre et thématique des modules de formation proposés - Nombre de candidats et d'éleveurs participant aux opérations « agri-dating » - Nombre d'embauches
Calendrier de mise en œuvre	2019-2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRACVL
Partenariat	Chambres d'agriculture, Conseil Elevage, Pôle emploi, Groupements d'employeurs, Services de remplacement, CRIEL

Coût total estimé	TOTAL : 103 400 € Coût 53 000€ / pépinière Dont 27 150€ hors CAP : frais des intervenants dans la formation et frais logistiques Et dont 25 850€ de coût pour la phase préparation, recrutement, animation (financement CAP) : 47 jours/pépinière*550€ 6 pépinières : 4 sur l'Ouest et 2 sur l'Est : 25 850*6 = 155 100€ Financement 2/3 CAP Bovin Lait et 1/3 CAP Caprin soit 155 100 € * 2/3 = 103 400 €
Aide Régionale sollicitée	TOTAL : 82 720 € 80 % * 103 400 € (1/3 financé dans le cadre du CAP Caprin) = 82 720 €
Participation autres financeurs	CAs, CELs, CRIEL, AAP Formation Conseil régional Centre Val de Loire, rémunération des stagiaires par pôle emploi ou par la région pendant la formation

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laites 2019 – 2023
AXE B : MAIN D'ŒUVRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

ACTION B3 : Trouver des candidats pour le salariat	
Contexte	La filière bovin lait peine à attirer des salariés. Le recours à la main d'œuvre est pourtant indispensable pour répondre aux travaux qui doivent être réalisés au sein des exploitations laitières tout en améliorant les conditions de travail des éleveurs
Objectifs	Promouvoir le salariat en élevage, recruter et répondre aux besoins des éleveurs
Contenu de l'action	Favoriser la mise en place d'actions concrètes et innovantes afin de trouver des candidats pour le salariat. Les actions pouvant bénéficier d'un soutien devront permettre de, à titre d'exemple : <ul style="list-style-type: none"> - Faire découvrir la filière et ses métiers aux demandeurs d'emploi et aux structures chargées du recrutement (pôle emploi) - Recenser les besoins réels des éleveurs et créer des fiches de poste types - Promouvoir le salariat dans les établissements scolaires L'accompagnement et la mise en œuvre peut comprendre : <ul style="list-style-type: none"> - un état des lieux des besoins en main d'œuvre et salariat, et des compétences en matière d'accompagnement des besoins en MO au sein des réseaux Cas, Conseil élevage, Laiteries - de la formation au repérage des besoins - de la sensibilisation d'acteurs au monde agricole et à l'élevage laitier - des rencontres demandeurs d'emplois/éleveurs qui embauchent - un recensement des offres existantes - des mises en situation de travail en élevage
Bénéficiaire de la subvention	Structure porteuse du projet sélectionné via l'appel à projets (AAP)
Indicateurs de résultats	6 offres pourvues sur la région

Indicateurs de suivi	Synthèse des besoins et compétences en accompagnement MO et salariat Nombre d'acteurs sensibilisés Nombre de rencontres organisées Nombre d'offres d'emploi recensées Nombre d'exploitations ayant participé
Calendrier de mise en œuvre	2019/2021
Pilote de la mise en œuvre de l'action	Coordination et pilotage : CRACVL
Partenariat	CRIEL
Coût total estimé	TOTAL : 20 000 € Dont 33j * 550€ = 18 150€ Et 1 850 € frais de mise en œuvre (communication, interventions extérieures)
Aide Régionale sollicitée	TOTAL Aide (50%) : 10 000€
Participation autres financeurs	Structure porteuse du projet sélectionné
Observations	Un cahier des charges d'AAP sera réalisé par la CRACVL, le CRIEL et le Conseil Régional, précisant les modalités de sélection des projets, les moyens financiers disponibles ainsi que le calendrier et les modalités de dépôt des candidatures.

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laités 2019 – 2023
AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C1 : Inciter au calcul des coûts de production et aux analyses de groupe	
Contexte	L'analyse du coût de production des systèmes laitiers est un enjeu essentiel pour le secteur laitier face à la volatilité des prix des intrants, les fluctuations du prix du lait, et la concurrence croissante entre bassins de production. La composition de ce coût est un paramètre clé d'une part pour analyser la compétitivité des exploitations et d'autre part pour piloter son exploitation et son atelier lait. Une bonne connaissance de son coût de production par l'éleveur peut permettre d'identifier les marges de manœuvre et les leviers techniques susceptibles d'être mis en place sur son exploitation, et permettant de faire des choix stratégiques d'autant plus pertinents, dans une démarche de progrès continue.
Objectifs de la filière	<p>Enjeu essentiel pour le secteur laitier face à la volatilité des prix, apporter à l'exploitant des éléments de réflexion par rapport à son coût de production peut permettre d'identifier les marges de manœuvre et les leviers techniques susceptibles d'être mis en place.</p> <p>Ces analyses de coûts de production ont été proposées lors du précédent CAP. L'objectif ici est de continuer en augmentant le nombre de réalisations et de « monter en puissance » en proposant d'aller plus loin via des outils de simulation (n+1) et/ou d'aide à la décision.</p>
Contenu de l'action	<p>C1.1 – Réaliser des coûts de production individuels : 4 niveaux de services</p> <p>a) HORS CAP : NIVEAU 1/ Primo bénéficiaires et JA : Appui technique individuel avec un engagement du producteur sur la réalisation de 2 coûts de production sur les 2 premières années</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le 18 : 10 à 15 nouveaux sur les 4 ans > 30 CP - Dans le 41 : 25 nouveaux sur les 4 ans > 50 CP - Dans le 37 : 25 nouveaux sur les 4 ans > 50 CP - Dans le 36 : 2 / an > 8 au total sur les 4 ans > 16CP - Dans le 28 : 2 / an > 8 au total sur les 4 ans > 16 CP - Dans le 45 : 10 à 15 nouveaux sur les 4 ans > 30 CP <p>b) NIVEAU 2/ Pour ceux ayant déjà réalisé un coût de production : passer du constat à la simulation sur la campagne en cours ou à venir (n+1)</p> <p>c) NIVEAU 3/ Pour ceux ayant déjà fait un coût de production et souhaitant aller vers un changement de système, compléter l'outil avec l'analyse ADEL</p> <p>d) NIVEAU 4/ Réaliser des visites pluridisciplinaires (CA, CEL, Banques/Centre de gestion) en accompagnement d'un projet de l'exploitation et suite au coût de production réalisé : analyser le coût de production, aller sur le prospectif, travailler sur le plan d'action</p>

	<p>C1.2 – Valoriser les résultats</p> <p>a) <u>Analyse et synthèse des résultats</u> Réaliser une synthèse annuelle de l'action reprenant le chiffrage des réalisations par département. La synthèse comprendra également une analyse des systèmes les plus efficaces.</p> <p>b) <u>Communiquer sur les résultats</u> : régionaux, et informations nationales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un 4 pages annuel coûts de production et lien avec les références INOSYS - Une rencontre annuelle avec les prescripteurs (banques et centres de gestion, installation/transmission...): opportunité en élevage bovins lait - Une rencontre annuelle interne réseau CA/CEL : conseillers prescripteurs <p>Cette action sera réalisée par le groupe technique des référents Bovins Lait.</p>
Bénéficiaire de la subvention	CA37 (+ convention Chef de file avec les CAs et les CELs de la région)
Indicateurs de résultats	% de visites réalisées : actuellement 20% de taux de couverture ; objectif : atteindre 40% de réalisations à l'issue des 4 ans
Indicateurs de suivi	Nb de visites réalisées / an
Calendrier de mise en œuvre	2019-2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CA37
Partenariat	Autres CAs et CELs de la région, Bio Centre – via convention Chef de file CRIEL, COFILs : relais promotion/diffusion des synthèses globales
Coût total estimé	<p>TOTAL : 446 600 €</p> <p>C1.1/ 413 600€ NIVEAU 1 Hors CAP – <u>105 600€</u> 1 jour par cout de production (collecte et analyse) ; 192 coûts de prod * 1j * 550€</p> <p><u>NIVEAU 2</u> : 1j /cout de production : collectes données + analyse 80 coûts de prod/an * 4 ans * 1j * 550€ = <u>176 000€</u></p> <p><u>NIVEAU 3</u> : 1.5j / exploitation : collecte + analyse + restitution 20 ADEL/an * 4 ans * 1.5j * 550€ = <u>66 000€</u></p> <p><u>NIVEAU 4</u> : 2 intervenants*0.5j/exploitation (2j) * 30 exploitations/an * 4 ans* 550€ = <u>66 000€</u> <i>2 intervenants = CAs et CCEL (Banques et centres de gestion non financés via CAP)</i></p> <p>C1.2/ 15 j/an * 4 ans * 550€ = 33 000€</p>
Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 170 500 €</p> <p>C1.1/ Aide Région 50% soit 154 000€ Niveau 2 : 88 000€ Niveau 3 : 33 000€ Niveau 4 : 33 000€</p> <p>C1.2/ Aide Région à 50% = 16 500€</p>

Participation financeurs	autres	Banques, CER, FranceAgrimer
-------------------------------------	---------------	-----------------------------

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laits 2019 – 2023

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C2 : Améliorer la compétitivité et les conditions de travail des exploitations	
Contexte	<p>La filière est aujourd'hui confrontée à de nombreux changements et doit être en capacité de s'adapter aux demandes sociétales (bien-être animal, économies d'énergies,...), aux nouveaux cahiers des charges des laiteries et rendre les exploitations vivables en y améliorant les conditions de travail. Pour cela, il est important que les exploitants puissent être capables d'investir de 2 manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Investissements structurants afin de moderniser l'outil de production et de répondre aux enjeux cités ci-dessus - Investissements permettant de réduire la pénibilité du travail, d'améliorer le bien-être animal ou encore l'autonomie alimentaire des exploitations.
Objectifs	<p>La modernisation des exploitations est un enjeu fort afin de permettre aux exploitants d'avoir un outil de travail viable, vivable et transmissible. Pour cela, les exploitations doivent être en capacité de répondre aux évolutions des réglementations et des marchés.</p> <p>Pour la profession, il importe de soutenir les éleveurs dans leurs projets d'investissements, en réponse aux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les élevages sur le territoire - Améliorer les conditions de travail et réduire les contraintes - Améliorer le bien-être animal et être en capacité de répondre aux attentes sociétales
Contenu de l'action	<p>C.2.1 Investissements de 4 000 € à 10 000 € HT Dans le cadre des plans de filière, afin de répondre aux attentes sociétales, la filière souhaite soutenir des investissements entre 4 000 € et 10 000 € pour permettre aux éleveurs de maintenir leur développement en tenant également compte des pratiques agro écologiques <u>Investissements éligibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration et sécurisation des conditions de travail des éleveurs : Contention et manipulation, décrochage automatique, amélioration des équipements de traite, éclairage - Bien-être des animaux : Isolation, systèmes de ventilation, cheminée ou chapiteau d'aération, brumisateurs, tapis, brise-vents, éclairage, brosses, abreuvement... - Investissements liés à l'autonomie alimentaire et à la sécurisation des stocks alimentaires : Silos de stockage, Griffes de reprise de fourrage, fabrication d'aliments à la ferme et de distribution - Matériel lié à la gestion du pâturage : Clôtures (changement de système, nouvelles surfaces, pas de renouvellement à l'identique), équipement d'abreuvement au champ, stabilisation des aires d'abreuvement et d'affouragement au champ, Herbomètre (1/exploitation) - Surveillance du troupeau : Détecteurs de chaleur ou de vêlage, vidéo-surveillance, outils d'aide à la décision, Drone (1/exploitation)

- **Economie d'énergie** : Pré-refroidisseurs de lait, récupérateurs de chaleur sur tank à lait, pompe à vide machine à traire, bâches géotextiles en substitution des pneus (fermeture des silos – 1 fois / exploitation)

C.2.2 Investissements supérieurs à 10 000 € HT

Investissements éligibles :

- **Bâtiments** :
 - **Création de bâtiments (logement des animaux, stockage de fourrages)** : Construction ou agrandissement de bâtiment (charpente et bardage en bois)
 - **Aménagement des bâtiments agricoles** : Maçonnerie, terrassement, électricité, plomberie, contention et manipulation, matériel
 - **Ambiance/ Sanitaire** : Isolation, systèmes de ventilation, cheminée ou chapiteau d'aération, brumisateurs ...
- **Matériel lié à l'autonomie alimentaire** : Silos de stockage, Griffes de reprise de fourrage, fabrication d'aliments à la ferme et de distribution, mélangeuse...
- **Matériel lié à la traite** : Rénovation et modernisation de la salle de traite et de la laiterie, matériel de traite supplémentaire, outils de traite (robots, roto, tank, chien électrique...), décrochage automatique, compteur à lait, revêtement antidérapant, plancher mobile de fosse de traite
- **Matériel lié à la gestion du pâturage** : Clôtures (changement de système, nouvelles surfaces, pas de renouvellement à l'identique), matériel d'abreuvement au champs et aménagement pour la circulation des animaux, Herbomètre (1 seul/ exploitation)
- **Surveillance du troupeau** : Détecteurs de chaleur ou de vêlage, vidéo-surveillance, outils d'aide à la décision
- **Economie d'énergie** : Pré-refroidisseurs de lait, récupérateurs de chaleur sur tank à lait, pompe à vide machine à traire, bâches géotextiles en substitution des pneus (fermeture des silos – 1 fois / exploitation)
- **Automatisation et amélioration des conditions de travail** : Robotisation, distributeurs automatiques (concentrés, lait, ...), pailleuse
- **Gestion des effluents (hors mise aux normes)** : stockage et traitement des effluents d'élevage et de fromagerie

C.2.3 Coordination / Communication

Une réunion par semestre aura lieu afin de :

- Faire le point sur la consommation des enveloppes
- Faire le bilan des dossiers
- Informer les conseillers sur la procédure d'aide

Celle-ci regroupera : Services de la CRACVL, Services des CA départementales, CRIEL, Structures porteuses et accompagnatrices des projets.

Bénéficiaire de la subvention	<ul style="list-style-type: none"> - Eleveur de la région Centre-Val de Loire - Engagé dans au moins 1 action du CAP (justificatif à fournir lors de la demande)
Indicateurs de résultats	Nombre de dossiers CAPEX et PCAE
Indicateurs de suivi	Réunions de suivi et consommation des enveloppes Nombre d'exploitations soutenues Dont nombre d'exploitations bio Nombre de projets / type d'investissements (selon les catégories ci-dessus)
Calendrier de mise en œuvre	2019 - 2023
Mise en œuvre	<p>Les éleveurs auront la possibilité de déposer 2 dossiers maximum sur la durée du CAP (un dossier «investissements entre 4 et 10 000 € » et un autre « Investissements supérieur à 10 000 € »)</p> <p>Les dossiers « investissements entre 4 000 et 10 000 euros » sont à constituer avec la structure porteuse des actions dans laquelle l'éleveur souhaite s'engager, visés par celle-ci et transmis à la CRACVL</p> <p>Pour les investissements supérieurs à 10 000 € éligibles au FEADER, consulter les appels à projets PCAE</p>
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRACVL
Partenariat	/
Coût total estimé	8 000 000 € - Aide Région : 1 105 000 €

	<p>C.2.1 Investissement entre 4 000 € et 10 000 € HT : La procédure CAPEX hors FEADER s'applique :</p> <p>Taux de base d'aide publique : 20% Taux d'aide maximum : 40%</p> <p>Bonifications : +15% pour les exploitations engagées en agriculture biologique OU +10% pour les exploitations engagées dans un signe officiel de qualité</p> <p>C.2.2 Investissements structurants supérieures à 10 000 € HT : Montant d'investissement éligible dans la limite du plafond région de 90 000 €. Dossiers éligibles au FEADER</p> <p>a) Pour les projets éligibles et sélectionnés au TO.41 « Investissements productifs dans les exploitations agricoles » du PDRR Le taux d'aide publique et les bonifications possibles sont celles du PDRR, ces taux s'appliquent en fonction des investissements éligibles inscrits dans chacun des CAP. Pour les investissements productifs (hors mise aux normes, hors CUMA)</p> <p>Taux de base d'aide publique (à parité Région / FEADER) : 20%</p> <p>Bonifications (cumul max de 40% / 50% pour un jeune agriculteur ou une exploitation engagée en Agriculture Biologique) : + 10% pour les <u>bénéficiaires prioritaires</u> (jeunes agriculteurs ou exploitations engagées en agriculture biologique ou dans un signe officiel de qualité). + 10% pour les <u>projets agro-écologiques</u> : opérations d'économie d'énergie ou de réduction des intrants. + 10% sur les <u>territoires prioritaires</u> (le siège d'exploitation ou au moins une parcelle de l'exploitation située dans un territoire prioritaire) au regard des enjeux de réduction d'intrants (territoire sous contrat Agences de l'eau). + 10% pour les <u>priorités régionales de développement rural</u>. <u>Majoration du taux de base bonifié</u> (cumul max 75% d'aide publique): + 15 % pour les projets collectifs portés par un GIEE. + 10% pour les opérations bénéficiant d'un soutien dans le cadre d'un Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI).</p> <p>b) Pour les projets non éligibles et non sélectionnés au TO.41 « Investissements productifs dans les exploitations agricoles » du PDRR, la procédure CAPEX s'applique : Le taux d'aide publique et les bonifications possibles sont celles du PDRR, ces taux s'appliquent en fonction des investissements éligibles inscrits dans le CAP. Bonifications : Cumul max de 40%</p>
Participation financeurs	autres FEADER, MAAF, Agences de l'eau

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laités 2019 – 2023
AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C3 : Accompagnement technique et stratégique de l'atelier laitier des exploitations	
Contexte	<p>Dans un contexte en pleine évolution, il est important pour les éleveurs de pouvoir maintenir/améliorer la performance de leurs exploitations et d'anticiper les évolutions à venir en ayant des systèmes adaptables.</p> <p>Les conseillers se doivent d'être réactifs face aux évolutions environnementales, économiques et sociétales, afin d'accompagner les éleveurs qui en ont besoin, en adaptant leurs</p>
Objectifs de la filière	<p>Accompagner les chefs d'exploitations laitières dans leurs projets, d'un point de vue technique, économique et humain en proposant un conseil différencié en fonction du questionnement : problématique ponctuelle ou réflexion plus globale sur des projets d'exploitations.</p>
Contenu de l'action	<p>C3.1/ Accompagnement technique Venir en appui aux éleveurs par une entrée thématique afin de répondre à un questionnement ponctuel. Les thématiques de ces visites sont entre autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments - Effluents (non aux normes) - Evolution des cahiers des charges des laiteries : Fourrages, sans OGM, Bio,... - Maitrise de nouveaux outils d'élevage... <p>Pour cela, le conseiller doit (0.5 jour) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Réaliser l'accompagnement technique 2) Analyser les résultats et émettre des recommandations 3) En tirer une synthèse 1 page en fin d'année pour ressortir l'intérêt et le bénéfice de l'action <p>C3.2/ Accompagnement stratégique de l'atelier laitier Venir en appui aux éleveurs souhaitant évoluer dans leurs systèmes d'exploitation. Accompagnement pouvant intervenir après un audit stratégique de l'entreprise.</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Accompagnement à la mise en œuvre du plan d'action : 2j b) Formation des conseillers et réalisation d'une fiche de promotion de l'outil (<i>Hors CAP</i>) c) Mise à jour du référentiel ADEL avec références H&F
Bénéficiaire de la subvention	Organismes réalisant les accompagnements CAs et CEL, Bio Centre
Indicateurs de résultats	<p>C3.1/ 110 éleveurs accompagnés techniquement C3.2/ 70 accompagnements stratégiques</p>
Indicateurs de suivi	<p>C3.1/ Nombre d'éleveurs engagés dans les dispositifs de suivi Nombre d'appuis techniques réalisés par thématique C3.2/ Nombre d'éleveurs engagés dans les dispositifs de suivi Nombre d'accompagnements stratégiques réalisés</p>
Calendrier de mise en œuvre	2019-2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRACVL
Partenariats	CAs, Biocentre

Coût total estimé	<p>TOTAL : 122 150 €</p> <p>C3.1/ 110 accompagnements x 0,5j x 550 € maximum = 30 250 € C3.2/ 91 900€</p> <p>a) 70 accompagnements * 2j * 550€ = 77 000 € b) Hors CAP – Formation+fiche comm = 11 600€ 8 conseillers * 2j * 550€ = 8800€ + 1 intervenant * 2j * 850€/j = 1700€ + 1j*2 * 550€ = 1100€ c) 1.5j / an * 4 ans * 550€ = 3 300 €</p>
Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 55 275 €</p> <p>C3.1/ Aide Région 50% = 15 125 € C3.2/ Aide Région 50% = 40 150€</p> <p>a)38 500€ c)1 650€</p>
Participation financeurs	<p>autres</p> <p>CAs, CEL, Biocentre</p>

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laites 2019 – 2023
AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C4 : Soutien à l'autonomie alimentaire	
Contexte	<p>Les changements climatiques constatés et à venir, la forte volatilité des matières premières conduisent les éleveurs à tendre vers une autonomie alimentaire plus forte. Afin de sécuriser l'alimentation de leur troupeau et assurer la rentabilité économique de l'exploitation, les éleveurs sont amenés faire évoluer leur système.</p> <p>Le 4ème programme Herbe & Fourrages poursuit donc son ambition et propose de répondre aux nouvelles attentes des éleveurs et des consommateurs. Il s'attachera ainsi à promouvoir des systèmes fourragers résilients et performants qui répondent aux attentes des éleveurs, des filières et du consommateur.</p>
Objectifs de la filière	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur les gisements de co-produits : pulpes, légumes... (en prenant en compte les concurrences avec les projets de méthaniseurs). - Travailler sur des fourrages à fort apport protéique - Les couverts végétaux intermédiaires : utilisation en couverts et fourrages dans les rations des ruminants allaitants - Enjeux techniques et économiques de systèmes tout herbe - Méthodes de stockage et utilisation de l'herbe - Sites pilotes avec des cultures résistantes à la sécheresse (sorghos sucriers, méteils, mélanges et associations de prairies graminées légumineuses pérennes, cultures tropicales): aspects techniques et économiques - Travailler sur des fourrages à fort apport énergétique adaptés aux évolutions climatiques.
Contenu de l'action	<p>Mise en œuvre du 4ème programme Herbe et Fourrages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les éleveurs vers des modes de production multi-performante (environnemental (carbone, intrants), sociétal, économique, social) afin de renforcer la viabilité des exploitations face aux aléas climatiques. Aider à la prise de décision. - Co-construire avec les éleveurs des techniques innovantes de production fourragère visant à leur autonomie afin de bonifier leur système fourrager. Repérer et décrire les innovations des centres techniques. - Diffuser les actions menées dans le programme (pratiques innovantes, témoignages, ...) auprès des agriculteurs et des techniciens agricoles prescripteurs de la filière, à l'occasion par exemple des journées laitières.
Bénéficiaire de la subvention	CRACVL
Indicateurs de résultats	En lien avec les résultats visés dans le programme H&F
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de fermes pilotes et de fermes ressources en production laitière</p> <p>Nombre de flashs réalisés</p> <p>Nombre de vidéos en exploitation laitière réalisées</p> <p>Articles de presse réalisés</p>
Calendrier de mise en œuvre	<p>2019 – 2020 : sous réserve de la validation du 4ème programme H&F</p> <p>2021-2023 : sous réserve de la poursuite du programme H&F</p>
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRA CVL et ses partenaires
Partenariat	CAs, Touraine Conseil Elevage, Alysé, Ferme expérimental des Bordes, Arvalis,

Coût total estimé	100 000 €/an x 4 ans = 400 000 € pour la filière laitière
Aide Régionale sollicitée	Aide Région 20% = 80 000 €
Participation financeurs autres	80% FEADER = 320 000 €

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laites 2019 – 2023
AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C5 : Accompagner les éleveurs dans la maîtrise de la qualité du lait	
Contexte	<p>La qualité du lait est un engagement de tous les jours pour les acteurs de la filière laitière.</p> <p>Depuis 2009, la moyenne cellulaire Centre est supérieure à la moyenne France malgré une légère amélioration en 2015. Un accord interprofessionnel relatif à l'application de la réglementation pour les germes et les cellules somatiques lors de la collecte du lait de vache à l'exploitation agricole fixe la norme à un taux cellulaire qui doit être inférieur à 400 000 cellules/ml. Une moyenne au-delà de ce seuil peut impliquer une suspension de collecte, voire une cessation de l'activité laitière. Un taux cellulaire élevé implique une perte de revenu conséquente (traitements, pénalités...).</p>
Objectifs	Proposer un accompagnement préventif aux éleveurs laitiers n'étant pas en situation d'hors-norme (moyenne trimestrielle < 400 000 cellules/ml), sur l'amélioration de la qualité sanitaire de leur lait. Cet accompagnement doit permettre de limiter le nombre d'exploitations laitières passant en situation « hors-normes ».
Contenu de l'action	<p>Visite en élevage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} visite multipartenaires, à minima en binôme, et pouvant aller jusqu'à 3 conseillers (laiterie, conseiller élevage, vétérinaire) : 2 jours 1 journée (temps en élevage + préparation et synthèse) pour le pilote + 0.5j *2 autres conseillers - 2^{ème} visite 1 seul conseiller (au choix de l'éleveur) pour un échange sur les propositions de plan d'actions ½ journée - 3^{ème} visite du même conseiller : suivi de mise en œuvre sur les 9 mois ½ journée <p>Les bénéficiaires sont les éleveurs laitiers n'étant pas en situation d'alerte ou d'hors-normes. Dans le cas où la situation de l'élevage évoluerait en cours d'accompagnement vers un statut « hors-normes », les visites 2 et 3 seraient annulées.</p>
Bénéficiaire de la subvention	CAs, CEL, GDS, Laiteries, FRGTV
Indicateurs de résultats	140 élevages accompagnés dans cette démarche volontaire
Indicateurs de suivi	Nombre de suivis réalisés et compétences mobilisées
Calendrier de mise en œuvre	2019 - 2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRIEL
Partenariat	CAs, CEL, GDS, Laiteries, FRGTV
Coût total estimé	TOTAL : 231 000€

	Temps d'agents : <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} visite : 550 € maximum x (1j/pilote + 0,5j*2conseillers) x 140 visites = 154 000€ - 2^{ème} visite : 550 € maximum x ½ journée x 140 visites = 38 500 € - 3^{ème} visite ou contact : 550 € maximum x ½ journée x 140 visites = 38 500 €
Aide Régionale sollicitée	Aide 50 % : 115 500 €
Participation financeurs	autres CAs, CEL, GDS, Laiteries, FRGTV

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laites 2019 – 2023
AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C6 : Renforcer la compétitivité et l'acceptabilité de l'élevage	
Contexte	<p>Dans le cadre de la continuité des actions engagées lors du précédent CAP, et renforcées avec la mise en œuvre des plans de filière, les exploitations doivent s'inscrire dans les attentes sociétales et environnementales des pouvoirs publics.</p> <p>L'enjeu pour la filière est de maintenir des exploitations économiquement viables, engagées sur 3 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réduction des émissions de GES <p>Les accords internationaux puis les engagements de l'Union européenne fixent des objectifs de réduction de 40 % des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) d'ici 2030.</p> <p>La filière (producteurs, entreprises laitières et les partenaires du conseil en élevage) s'est donc engagée dans une démarche « ferme laitière bas carbone » coordonnée de réduction des émissions de GES.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation des exploitations aux changements climatiques (étude Climalait, outils Cilmagri...) - Des systèmes respectueux du Bien-être animal
Objectifs	Accompagner les éleveurs dans l'adaptation de leurs pratiques en lien avec le plan de filière.
Contenu de l'action	<p>C6.1/ Evaluation de l'empreinte carbone des exploitations via l'outil CAP 2ER</p> <p>1 appui = ½ journée de diagnostic + ½ journée traitement des données dans l'outil + à minima 3h de conseil individuel pour apporter un conseil sur les leviers de progrès</p> <p>C6.2/ Accompagner les élevages laitiers dans l'adaptation des pratiques au changement climatique</p> <p>Valorisation de l'étude CLIMALAIT pour l'adaptation des exploitations via des journées « fermes portes ouvertes », des réunions d'échange entre éleveurs</p> <p>D'autres outils tels que : Climagri®, Climat XXI...pourront également être valorisés lors de ces manifestations.</p>

	<p>C6.3/ Accompagner les éleveurs dans l'évaluation du bien-être animal (Hors CAP) Améliorer la performance technico-économique et avoir des éléments de réponse à fournir aux citoyens consommateurs) via des diagnostics individuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des agents à l'outil - Diagnostics chez l'exploitant et bancarisation des données
Bénéficiaire de la subvention	Structures associées aux techniciens ayant suivi la formation CAP2ER de niveau 2 : CAs, CEL, Laiteries
Indicateurs de résultat	<p>C6.1/ 270 diagnostics réalisés C6.2/ 1 journée ferme ouverte/département Coûts liés à l'organisation + Diffusion des invitations et Impression C6.3/ Déploiement de l'outil</p>
Indicateurs de suivi	<p>C6.1/ Nombre de diagnostics réalisés C6.2/ Nombre d'éleveurs participants</p>
Calendrier de mise en œuvre	<p>2019/2020 : Action à destination des éleveurs n'ayant jamais fait ce diagnostic CAP2ER 2020/2023 : Action à destination de tous les éleveurs</p>
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRIEL
Partenariat	CAs, CEL, Laiteries et CRIEL
Coût total estimé	<p>TOTAL : 369 550 € C6.1/ 270 élevages x 1,5 jours x 550 € = 222 750 € C6.2/ Hors CAP – Financement CNIEL 6 journées portes ouvertes x 1000 € = 6 000 € C6.3/ Hors CAP: 140 800€ 500 visites x 0,5 jours x 550 €/j = 137 500 € + 3pers. x 2 jours x 550 €/j = 3 300 €</p>
Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 111 375 € C6.1/ : Aide 50% soit 111 375€</p>
Participation autres financeurs	CNIEL

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laites 2019 – 2023
AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C7 : Maillage territorial du conseil en élevage	
Contexte	La densité d'éleveurs laitiers est à maintenir en particulier dans notre région intermédiaire où l'élevage est fragile. On constate, depuis plusieurs années, une réduction régulière du nombre d'exploitations. L'enjeu est de maintenir l'activité d'élevage sur tout le territoire du Centre-Val de Loire et accompagner tous les éleveurs dans leurs multi-performances (économiques, environnementales, sociales...)
Objectifs de la filière	<p>L'objectif de cette action est de continuer à disposer d'une équipe terrain de proximité disponible et maintenir le taux de pénétration du contrôle de performances. L'ambition est de promouvoir et expliquer en élevage la plus-value de connaître et maîtriser ses données d'élevage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir proposer à tous les éleveurs de la région un conseiller de proximité, avec une expertise technique, capable de proposer, lui-même ou via son équipe et ses partenaires, les services du quotidien. • Diffuser régulièrement aux éleveurs des supports d'information relayant les informations techniques, les actualités de la filière, les actions du CAP filière (pour être relai des actions). • Participer aux orientations de la filière en étant présents aux instances régionales en y apportant les éléments techniques nécessaires.
Contenu de l'action	<p>Les actions de maintien de l'élevage et de conseil aux éleveurs dans la région s'appuient sur deux piliers, aujourd'hui portés par les structures Conseil Elevage, lors de leurs visites.</p> <p>Les visites d'élevages réalisées dans le cadre du contrôle de performance permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la collecte de données en élevage fiables et qualifiées dans le cadre du schéma génétique français, et dans le règlement zootechnique européen (RZE). <p>Les éleveurs bénéficient d'indicateurs fiables et contrôlés, de la qualification de la performance viande ou lait et de l'indexation des animaux ;</p> <p>Des visites de prospection sont réalisées également afin de maintenir le maillage et le taux de pénétration.</p> <ul style="list-style-type: none"> - un « maillage élevage » territorial et de proximité, avec la diffusion des messages techniques et des orientations locales et régionales, ainsi que le maintien de services quotidiens. Ce maillage permet d'être à l'écoute des éleveurs, de déployer un travail en réseau, avec des réponses collectives à des problématiques de terrain. <p>Le service « contrôle de performance », comprend au minimum une intervention en élevage d'une demi-journée par an.</p> <p>Cette demi-journée permet, en plus de l'action technique contractualisée, d'avoir un échange avec l'éleveur : transmission d'informations à l'élevage ou remontée vers la structure Conseil Elevage d'informations du terrain (besoins, problématiques, actions locales à engager collectivement etc...).</p> <p>Le taux de pénétration élevé de ce service « contrôle de performance », dès lors qu'il reste à un prix abordable, offre un réel maillage, assuré sur tout le territoire, et notamment dans les zones où l'élevage est moins présent.</p>

	<p>Sur la base du nombre d'adhérents au contrôle de performances en 2018 :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Adhérents Bovins lait</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cher</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Eure-et-Loir</td> <td>85</td> </tr> <tr> <td>Indre</td> <td>89</td> </tr> <tr> <td>Indre-et-Loire</td> <td>171</td> </tr> <tr> <td>Loir-et-Cher</td> <td>134</td> </tr> <tr> <td>Loiret</td> <td>102</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>611</td> </tr> </tbody> </table> <p>Total exploitations laitières collectées en 2017 = 816 (soit un taux de pénétration du contrôle de performances à 75%)</p>		Adhérents Bovins lait	Cher	30	Eure-et-Loir	85	Indre	89	Indre-et-Loire	171	Loir-et-Cher	134	Loiret	102	TOTAL	611
	Adhérents Bovins lait																
Cher	30																
Eure-et-Loir	85																
Indre	89																
Indre-et-Loire	171																
Loir-et-Cher	134																
Loiret	102																
TOTAL	611																
Bénéficiaires de la subvention	6 ECEL (CA 18, CA 28, CA 36, SCEL 41, TCEL et Alysé)																
Indicateurs de résultats	Nombre d'adhérents au contrôle de performance (maintien du taux de pénétration à minima de 75%)																
Indicateurs de suivi	Nombre d'exploitants ayant bénéficié de l'action et le nombre de visites réalisées																
Calendrier de mise en œuvre	2019 - 2023																
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRA CVL																
Partenariat	La filière bovins lait																
Coût total estimé	<p>TOTAL = 672 100€</p> <p>Coût sur la base du nombre d'adhérents au contrôle de performance en 2018 (officiel et non officiel) (550€ coût journalier)</p> <p>611 exploitations x 0,5 jour x 550 € maximum/jour x 4 ans = 672 100 €</p>																
Aide Régionale sollicitée	Aide Région 50% = 336 050 €																
Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires																

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laites 2019 – 2023
AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C8 : Maintenir un niveau de service vétérinaire et technique aux éleveurs afin d'assurer la pérennité des exploitations	
Contexte	La densité d'éleveurs laitiers est à maintenir en particulier dans notre région intermédiaire où l'élevage est fragile. On constate, depuis plusieurs années, une réduction régulière du nombre d'exploitations. L'enjeu est de maintenir les services de proximité (vétérinaires et concessionnaires de machines à traire) aux éleveurs, afin de garder les élevages en région Centre Val de Loire et maintenir l'attractivité de la filière.
Objectifs de la filière	Afin d'assurer la pérennité des exploitations, il est primordial de maintenir un niveau de service technique en amont suffisant et également de développer des outils de prévention afin de limiter les interventions. Aussi, maintenir un service de proximité sur les territoires permet de maintenir l'attractivité de la région.
Contenu de l'action	<p>C8.1/ Maillage machine à traire Afin d'assurer un service efficace et d'éviter les zones blanches il est nécessaire d'avoir une action en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les éleveurs sur les actions de prévention - Structurer un réseau efficace via un conventionnement éleveur/société technique <p>a) <u>Animation, coordination et conventionnement machine à traire (16 jours d'animation)</u> Animer et coordonner le groupe de travail spécialisé sur cette thématique en permettant des échanges de groupe entre techniciens machine à traire de concessionnaires, représentants des éleveurs et conseillers techniques des Chambres. L'objectif étant de créer une dynamique autour de ces questions primordiales pour le maintien des élevages en proposant aux exploitants des solutions concrètes. Après une synthèse par les Chambres d'agriculture des conventions existantes, ceci pourra se traduire par l'élaboration d'une convention régionale machine à traire type; à valider en Criel technique.</p> <p>b) <u>Formation des éleveurs – Hors CAP</u> Les formations devront porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrée technique (qualité du lait par exemple) - rappel / initiation des premiers gestes d'intervention - rappel des actions d'entretien et de leur intérêt économique - promouvoir l'engagement « contrat de maintenance » <p>c) <u>Incitation financière pour les éleveurs engagés dans un conventionnement</u> <i>Objectif 200 éleveurs</i> Pour les éleveurs qui s'engagent, l'incitation est de 75€ d'aide par nouvelle convention, maximum 2 fois / éleveur si 2 années consécutives.</p> <p>C8.2/ Maillage vétérinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un suivi sanitaire et le bien-être animal dans nos troupeaux - Résoudre les problèmes d'astreintes vétérinaires - Maintenir un service de proximité sur le territoire pour les éleveurs

	<ul style="list-style-type: none"> - Développer plus de prévention pour limiter les interventions - Eviter les zones blanches - Maintenir l'attractivité de la région pour les éleveurs comme pour les vétérinaires <p>a) <u>Inciter à la réorganisation des relations entre vétérinaires et éleveurs</u> Animation et coordination d'un groupe de travail sur cette thématique, organiser des réunions de secteur entre vétérinaires et éleveurs afin de provoquer une discussion, faire venir des intervenants extérieurs et aboutir à l'écriture de conventions types.</p> <p>b) <u>Déploiement du conventionnement</u> <i>Objectif 150 éleveurs</i> Aide financière aux éleveurs pour la première année de conventionnement afin de leur permettre de tester le nouveau système mis en place. L'action est divisée en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de réunions de secteurs et déploiement (suivi et analyse technique et économique) (8 jours GDS et 8 jours CAs) - Aide aux éleveurs engagés
Bénéficiaire de la subvention	<p>C8.1/ a) CAs b) Hors CAP c) Eleveurs (aide de minimis)</p> <p>C8.2/ a) Hors CAP b) 8 jours GDS et 8 jours CAs Eleveurs (aide de minimis)</p>
Indicateurs de résultats	<p>C8.1/ 200 éleveurs conventionnés</p> <p>C8.2/ 150 élevages conventionnés</p>
Indicateur de suivi	<p>C8.1/ Convention type élaborée Nombre de réunions du groupe de travail</p> <p>C8.2/ Nombre de conventions élaborées Nombre de réunions du groupe de travail</p>
Calendrier de mise en œuvre	2019/2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CA37 Guy Molard et GDS Claire Auguste
Partenariat	Autres Cas – via convention Chef de file CRIEL/CRA CVL
Coût total estimé	<p>TOTAL : 477 600 €</p> <p>C8.1/ TOTAL : 108 800 € a) Animation, coordination (élaboration convention) Coût Chambres = 16 jours x 550€ / jour = 8 800€ b) <i>Fonds VIVEA</i> c) Forfait de contractualisation aux éleveurs engagés ; 500€/élevage * 200 éleveurs = 100 000€</p> <p>C8.2/ TOTAL : 368 800€ a) Réunions de suivi et déploiement (analyse technique et économique) GDS - Chambre Coût = 2 x 8 jours = 16 jours * 550€ = 8 800€</p>

		b) Forfait de contractualisation aux éleveurs engagés ; coût : 30€ / vache*80 vaches* 150 élevages = 360 000€
Aide Régionale sollicitée		<p>TOTAL= 83 800 €</p> <p>C8.1/ Aide totale 34 400€</p> <p>a)Coût animation : Aide 50% soit 4 400€</p> <p>c)Forfait contractualisation machine à traire: 150€ / élevage * 200 éleveurs = 30 000€</p> <p><i>75€ d'aide par nouvelle convention x 200 dossiers, maxi 2 fois / éleveur si 2 années consécutives</i></p> <p>C8.2/ Aide totale 49 400€</p> <p>a)Coût animation : aide 50% soit 4 400€</p> <p>b) Forfait contractualisation suivi vétérinaire : 300€/ élevage x 150 élevages = 45 000 €</p>
Participation financeurs	autres	CAs, GDS

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laites 2019 – 2023
AXE D : DEVELOPPER DES DEMARCHES DE CREATION DE VALEUR AJOUTEE ET DE
DEBOUCHES DES ENTREPRISES

ACTION D1 : Accompagner à la création d'ateliers de transformation laitière à la ferme	
Contexte	La diversification des productions pour les éleveurs est un moyen efficace de renforcer leur capacité d'adaptation face aux aléas économiques et/ou climatiques. Il est donc important de soutenir toute initiative allant dans ce sens.
Objectifs	Donner des éléments de réflexion aux producteurs souhaitant créer de la valeur ajoutée sur leur exploitation avec un atelier de transformation laitière puis les accompagner techniquement.
Contenu de l'action	<p>D1.1/ Créer une formation : « Se diversifier en créant un atelier de transformation » - Hors CAP L'objectif de ces formations étant de donner les clés aux éleveurs afin de créer leur atelier fromager avec succès. Finalisation des supports de formation et diffusion via les réseaux groupes fromagers Centre/OPA</p> <p>D1.2/ Organiser des formations à destination des éleveurs laitiers à raison d'1 formation/an <i>Via Fonds VIVEA</i></p> <p>D1.3/ Propose un appui technique à la création d'un atelier de transformation Conseil sur la globalité du projet : Dimensionnement, conseils techniques et autres à raison d'1,5 jour d'accompagnement par projet</p>
Bénéficiaire de la subvention	CTFC
Indicateurs de résultats	<p>D1.1/ Supports finalisés et diffusables D1.2 / 4 formations réalisées D1.3/ 20 projets d'installation accompagnés</p>
Indicateurs de suivi	<p>Supports de formation réalisés Compte-rendu des appuis techniques Nombre de formations réalisées Nombre de producteurs formés Nombre d'appui techniques réalisés</p>
Calendrier de mise en œuvre	1 formation / an soit 4 sur la période du CAP 2019-2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CTFC
Partenariat	Groupes fromagers Centre, OPA afin de communiquer et diffuser l'information dans les réseaux
Coût total estimé	<p>TOTAL : 17 600 € D1.1/ Hors CAP : 2 jours x 1 personne x 550 € maximum/jour = 1 100 € D1.2/ Fonds VIVEA D1.3/ 1,5 jour x 1 personne x 550 € maximum/jour x 20 projets = 16 500 €</p>

Aide Régionale sollicitée	Aide Région à 50% soit : 8 250 €
Participation autres financeurs	CTFC, CAs

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laites 2019 – 2023
AXE D : DEVELOPPER DES DEMARCHES DE CREATION DE VALEUR AJOUTEE ET DE
DEBOUCHES DES ENTREPRISES

ACTION D2 : Accompagner les producteurs fermiers dans la qualité de leurs produits	
Contexte	Une cinquantaine de producteurs bovins lait ont déjà des ateliers de transformation laitière. Certains rencontrent des problèmes de qualité sur leurs produits (défauts organoleptiques) qui peuvent entraîner une perte financière (produits jetés ou vendus moins chers ou clients non satisfaits).
Objectifs	Apporter un appui technique aux producteurs fermiers afin de garantir une qualité des produits.
Contenu de l'action	Mise en place d'un conseil pour la transformation à la ferme, se déclinant en 1 appui technique afin de répondre aux problématiques
Bénéficiaire de la subvention	CTFC
Indicateurs de résultats	30 appuis techniques (AT)
Indicateurs de suivi	Comptes-rendus individuels Nombre de suivis réalisés Mise en place des actions préconisées Nombre de fromagers accompagnés
Calendrier de mise en œuvre	2019-2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CTFC
Partenariat	Groupe des techniciens fromagers
Coût total estimé	TOTAL : 8 250€ 30 AT x 0,5jours/visites x 550€/j = 8 250 €
Aide Régionale sollicitée	Aide région 50 %: 4 125 €
Participation autres financeurs	CTFC, CAs

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laites 2019 – 2023
AXE D : DEVELOPPER DES DEMARCHES DE CREATION DE VALEUR AJOUTEE ET DE
DEBOUCHES DES ENTREPRISES

ACTION D3 : Soutenir des projets collectifs de diversification, et accompagner la montée en gamme des productions	
Contexte	La diversification des productions pour les éleveurs est un moyen efficace de renforcer leur capacité d'adaptation face aux aléas économiques et/ou climatiques. Il est donc important de soutenir toute initiative allant dans ce sens.
Objectifs	Soutenir des projets collectifs permettant de pérenniser la filière en s'assurant du développement de projets à valeur ajoutée et en exploitant de nouveaux segments de marchés en lien avec les attentes des laiteries (CDC) et sociétales (pâturage, local, bio,...).
Contenu de l'action	<p>Pour exemple, les projets pourront être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de groupe de réflexion sur les évolutions des cahiers des charges des laiteries et la montée en gamme - Accompagnement à des projets de diversification : transformation fromagère, compostage, développement de valeur ajoutée... <p>L'accompagnement et la mise en œuvre des projets pourront comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le pilotage et l'accompagnement du collectif créé : <ul style="list-style-type: none"> - Appui au repérage, à l'émergence et à la conception du projet (<i>pour mémoire</i>) - Animation du groupe et suivi du projet - Recherche de partenariat et de financements ▪ Intervention extérieure au groupe <ul style="list-style-type: none"> - Stagiaire, Experts - Réalisation d'étude (faisabilité, expertise, juridique) - Analyses laboratoire ▪ Edition de documents de communication <p>Pour la mise en œuvre effective de l'action, le porteur de projet s'appuiera sur les OPA de la région (Chambres d'agriculture, syndicats, Bio Centre,...) et les laiteries de la région.</p>
Bénéficiaire de la subvention	Structure porteuse du projet sélectionnée via l'Appel à Projets (AAP)
Indicateurs de résultats	4 projets collectifs accompagnés
Indicateurs de suivi	Nombre de réponses aux AAP et type de projets collectifs développés
Calendrier de mise en œuvre	4 AAP sur la période du CAP
Pilote de la mise en œuvre de l'action	Coordination et pilotage : CRACVL
Partenariat	CRIEL

Coût total estimé	TOTAL : 100 000 € -Pilotage du projet et accompagnement des groupes (temps d'agents impliqués) : 40 jours/projet x 550 € maximum/jour = 22 000€ -Appui à la mise en œuvre du projet (études, expertises, édition...) : 3 000€ / projet ➤ 25 000€ / projet * 4 projets = 100 000€
Aide Régionale sollicitée	Aide Région 50 % = 50 000 €
Participation autres financeurs	Structure porteuse du projet sélectionné
Observations	Un cahier des charges d'AAP sera réalisé par la CRACVL, le CRIEL et le Conseil Régional, précisant les modalités de sélection des projets, les moyens financiers disponibles ainsi que le calendrier et modalités de dépôts des candidatures.

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laites 2019 – 2023
AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE
COMMUNICATION POSITIVE

ACTION E1 : Communiquer positivement sur la filière laitière auprès du grand public	
Contexte	<p>La filière laitière en région Centre val de Loire est méconnue. Aussi, au-delà des outils existants pour améliorer l'image de l'élevage laitier auprès du grand public, un des enjeux majeurs de la filière est d'améliorer son attractivité en communiquant sur les atouts de la filière laitière régionale, en valorisant les références techniques et en mettant en avant les projets et ses acteurs.</p> <p>L'ensemble des acteurs de la filière, chacun à son niveau doit se mobiliser pour communiquer positivement : éleveurs, laiteries, interprofession, organismes professionnels agricoles...</p>
Objectifs	Communiquer auprès du grand public en mettant en avant l'ensemble des maillons de la filière laitière afin d'informer, sensibiliser, attirer et lever les à priori existants.
Contenu de l'action	<p>E1.1/ Organiser des journées portes ouvertes consacrées à la promotion de la filière laitière A l'occasion de la journée mondiale du lait (1^{er} juin), présenter les atouts de la filière au grand public via l'ouverture de 3 laiteries en région et d'exploitations à proximité de ces sites. Préparation et campagne de communication.</p> <p>E1.2/ Elaborer un Plan de communication général de la filière laitière en région Centre-Val de Loire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un groupe de travail pour construire le programme de communication - Organiser une campagne de communication, via un prestataire, avec 5 messages ciblés sur l'année. Exemple : Promouvoir les produits de la région, les métiers liés à la filière laitière, la structure globale des exploitations en région Centre Val de Loire et la qualité nutritive des produits <p>E1.3/ Former les producteurs à communiquer positivement sur leur métier Former les producteurs à communiquer positivement sur leur métier pour tout type de public : éleveurs, journalistes, grand public et via tous moyens de communication : réseaux sociaux, presse. Se servir d'outils existants, à adapter.</p>
Bénéficiaire de la subvention	CRIEL
Indicateurs de résultats	<p>E1.1/ Ouverture des 3 sites de production 2019-2023</p> <p>E1.2/ Mesurer l'impact du plan de communication</p> <p>E1.3/ 6 éleveurs formés</p>
Indicateurs de suivi	<p>E1.1/ Nombre de sites ouverts lors de la journée mondiale du lait (transformation et exploitations)</p> <p>E1.2/ Messages validés</p> <p>E1.3/ Création de l'outil de formation</p>
Calendrier de mise en œuvre	2019 – 2023

Pilote de la mise en œuvre de l'action	E1.1/ CRIEL E1.2/ CRIEL E1.3/ CRIEL
Partenariat	Laiteries, OPA, CRACVL
Coût total estimé	<p>TOTAL : 64 600 € E1.1/ TOTAL : 20 400€ Temps de préparation/Logistique 2j x 550 € maximum = 1 100 € x 4ans = 4 400 € Campagne de communication (Flyers, Spots radio, Panneaux roulants) : 4 000 € x 4 ans = 16 000 €</p> <p>E1.2/ TOTAL : 42 200€ Réunion du groupe communication : 8 réunions x 0,5jour x 550 € maximum = 2 200 € Plan de communication, déploiement via un prestataire : 10 000 € x 4 ans : 40 000 €</p> <p>E1.3/ Création d'outils et formations : 2 000 €</p>
Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 32 300 € E1.1/ 50% soit 10 200 € E1.2/ 50% soit 21 100 € E1.3/ 50% soit 1 000 €</p>
Participation autres financeurs	Laiteries

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laités 2019 – 2023
AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE
COMMUNICATION POSITIVE

ACTION E2 : Communication interne filière	
Contexte	Outre la communication vers l'extérieur de la filière, il est également important de communiquer davantage au sein de la filière pour que chacun ait le même niveau d'information, notamment concernant les dispositifs d'accompagnements existants.
Objectifs	Informers les éleveurs et conseillers des projets de la filière et des orientations données dans le CAP.
Contenu de l'action	<p>E2.1/ Journées d'information « technique » à destination des éleveurs et des techniciens : mise en avant de thématiques du projet de filière lors de journées laitières, organisées dans chaque département</p> <p>E2.2/ Organiser des journées d'information sur le fonctionnement de la filière à destination des conseillers élevage : présentation des laiteries présentes sur le territoire, présentation des CdC des laiteries</p> <p>E2.3/ Communiquer sur le projet de filière du CAP Bovin lait 3^{ème} génération</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une journée de signature du CAP - Réalisation de 2 plaquettes de communication à destination des éleveurs (informations générales sur le projet) et techniciens (informations précises sur les actions). Conception, impression et diffusion - Bilan mi-parcours et préparation du CAP 4G <p>E2.4/ Créer et diffuser un bulletin d'information semestriel « Esprit filière » Conception, impression et diffusion du bulletin par le biais des laiteries et du réseau des CAs. Envoi également aux partenaires financiers de la filière.</p>
Bénéficiaire de la subvention	CRIEL-CRACVL
Indicateurs de résultats	<p>E2.1/ 8 journées laitières</p> <p>E2.2/ 2 journées à destination des conseillers (1 tous les 2 ans)</p> <p>E2.3/ 1 journée de lancement/signature, création de 2 plaquettes, séminaire de préparation du CAP 4G</p> <p>E2.4/ Publication du bulletin semestriel (impression et diffusion) soit 8 bulletins sur la durée du CAP</p>
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de bulletins réalisés</p> <p>Nombre de journées laitières et de journées à destination des conseillers réalisées</p> <p>Nombre d'éleveur présents aux journées d'information</p>
Calendrier de mise en œuvre	Janvier 2019 – Janvier 2023

Pilote de la mise en œuvre de l'action	E2.1/ Journées laitières : CRIEL E2.2/ Journées conseillers : CRIEL E2.3/ CRIEL et CRACVL E2.4/ Bulletin « Esprit filière » : CRIEL
Coût total estimé	<p>TOTAL : 46 000 €</p> <p>E2.1/ 8 journées laitières x 3000 €/journée = 24 000 € E2.2/ 2 journées à destination des conseillers (frais logistiques : flyers, salle...) x 1 500 €/journée = 3 000 € E2.3/ 7 000€ a) Journée de signature : 4 000 € (avec conception, impression et envois des plaquettes) + kakémonos + frais de logistique b) Séminaire de préparation CAP 4G (intervenant et logistique) : 3 000 €</p> <p>E2.4/ Publication du bulletin semestriel (impression et diffusion) : 2 000 exemplaires/publication soit 1 500 €/publication x 8 bulletins = 12 000 €</p>
Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 25 000 €</p> <p>E2.1/ aide région 50% soit 12 000 € E2.2/ aide région 50% soit 1 500 € E2.3/ aide région : a) 100 % (signature) soit 4 000 € + b) 50 % (séminaire) soit 1 500 € E2.4/ aide région 50 % soit 6 000 €</p>
Participation autres financeurs	CRIEL

Contrat d'Appui aux Projets Bovins Laités 2019 – 2023
AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE
COMMUNICATION POSITIVE

ACTION E3 : Communiquer positivement sur la filière et ses métiers auprès des acteurs et des partenaires	
Contexte	La filière laitière en région Centre val de Loire est méconnue. Aussi, au-delà des outils existants pour améliorer l'image de l'élevage laitier auprès du grand public, un des enjeux majeurs de la filière est d'améliorer son attractivité en communiquant sur les atouts de la filière laitière régionale, en valorisant les références techniques et en mettant en avant les projets, ses acteurs et ses métiers.
Objectifs	Attirer des futurs éleveurs (salarié ou nouvel installé) afin d'assurer le renouvellement des générations mais également des futurs salariés des sites de production industriels
Contenu de l'action	<p>Un appel à projet sera lancé.</p> <p>Les projets retenus devront permettre de communiquer sur la filière et ses métiers au jeune public en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structurant un programme d'intervention dans les lycées en proposant par exemple un kit de formation - Organisant des portes ouvertes sur les exploitations ou les sites de production <p>Les dépenses éligibles pourront être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pilotage et l'animation pour mettre en œuvre le projet : <ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'émergence et à la conception du projet (pour mémoire) • Suivi du projet : conception de journées thématiques, interventions - Frais externes pour des interventions extérieures - Edition de documents de communication
Bénéficiaire de la subvention	Structure porteuse du projet sélectionnée via l'Appel à Projets (AAP)
Indicateurs de résultats	1 projet accompagné
Indicateurs de suivi	Nombre de réponses aux AAP et d'actions de communication réalisées via le dispositif
Calendrier de mise en œuvre	Janvier 2019 – Décembre 2020
Pilote de la mise en œuvre de l'action	Coordination et pilotage : CRIEL
Partenariat	CRA CVL
Coût total estimé	<p>TOTAL : 12 700 €</p> <p>18 jours x 550 € maximum/jour = 9 900 € Frais annexes : 2 800 €</p>
Aide Régionale sollicitée	Aide régionale : 50 % soit 6 350 €
Participation autres financeurs	Structure porteuse du projet sélectionné
Observations	Un cahier des charges de l'AAP sera réalisé par le CRIEL et la CRACVL précisant les modalités de sélection des projets, les moyens financiers disponibles ainsi que le calendrier et modalités de dépôts des candidatures.

BUDGET CAP BOVIN LAIT 3EME GENERATION

LIBELLE ACTIONS	OBJECTIFS ACTION	LIBELLE SOUS ACTIONS	COORDINATEUR	Précision Coûts	COUT SUR 4 ANS (HT)	DEMANDE FINANCEMENT REGION	Subvention Région	FEADER	0. Communication actions du CAP	1.Animation actions collectives	2. Investissements	3. Conseils	4.Expérimentation	5. Transfert	6. Etudes	7. Promotion	8. Autres	
AXE A : Maintenir le renouvellement des générations																		
A1 : Recenser, sensibiliser et accompagner les éleveurs à la cessation d'activité	Sensibiliser à la transmission des exploitations pour susciter une réflexion stratégique globale	A1.1/ Valorisation au niveau régional	CRA CVL		4 400 €	hors CAP												
		A1.2/ Recenser de nouvelles exploitations non répertoriées	CRA CVL		83 600 €	hors CAP												
		A1.3/ Réaliser les visites d'accompagnement à la "transmissibilité"	CRA CVL	Temps d'agents	96 250 €	50%	48 125 €						48 125 €					
					184 250 €	Total demande Région	48 125 €	0 €	0 €	0 €	0 €	48 125 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
A2 : Trouver des candidats à la reprise	Renouveler les générations et mettre en avant l'attractivité de la filière	A2.1/ Création et diffusion d'un guide d'offres d'exploitations à reprendre	CRA CVL	Création des outils + temps d'agents	28 400 €	50%	14 200 €		14 200 €									
		A2.2a/ Réaliser des vidéos sur l'élevage laitier en région	CRIEL	Création des outils	6 000 €	50%	3 000 €		3 000 €									
		A2.2b/ Réaliser des vidéos sur les fermes à reprendre	CRA CVL	Création des outils	40 000 €		hors CAP											
					74 400 €	Total demande Région	17 200 €	0 €	17 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL AXE					258 650 €	TOTAL DEMANDE REGION	65 325 €	0 €	17 200 €	0 €	0 €	48 125 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
LIBELLE ACTIONS	OBJECTIFS ACTION	LIBELLE SOUS ACTIONS	COORDINATEUR	Précision Coûts	COUT SUR 4 ANS (HT)	DEMANDE FINANCEMENT REGION	Subvention Région	FEADER	0. Communication actions du CAP	1.Animation actions collectives	2. Investissements	3. Conseils	4.Expérimentation	5. Transfert	6. Etudes	7. Promotion	8. Autres	
AXE B : Main d'œuvre et organisation du travail																		
B1 : Réaliser un état des lieux des besoins en ressources humaines, former et sensibiliser les exploitations en ressources humaines	Accompagner dans la gestion des ressources humaines	B1.1/ Former les éleveurs sur la gestion de la main d'œuvre et de l'emploi (Hors CAP)	CRA CVL	Temps d'agents	2 200 €	50%	1 100 €										1 100 €	
		B1.2/ Réaliser et valoriser les témoignages de fermes laitières accompagnées dans le cadre du dispositif RH-GEHODES	CRA CVL	Temps d'agents	16 500 €	50%	6 600 €			0 €			6 600 €					

LIBELLE ACTIONS	OBJECTIFS ACTION	LIBELLE SOUS ACTIONS	COORDINATEUR	Précision Coûts	COUT SUR 4 ANS (HT)	DEMANDE FINANCEMENT REGION	Subvention Région	FEADER	0. Communication actions du CAP	1.Animation actions collectives	2. Investissements	3. Conseils	4.Expérimentation	5. Transfert	6. Etudes	7. Promotion	8. Autres
					18 700 €	Total demande Région	7 700 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6 600 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 100 €
B2 : CAP MO	Pépinière de salariés et futurs salariés en élevage laitier, grâce à un plan de formation personnalisé		CA 37	Temps d'agents	103 400 €	80%	82 720 €										82 720 €
					103 400 €	Total demande Région	82 720 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	82 720 €
B3 : Trouver des candidats pour le salariat	Promouvoir le salariat en élevage laitier et recruter		CRA CVL	AAP - Temps d'agents + frais de mise en œuvre (communication, interventions extérieures)	20 000 €	50%	10 000 €			10 000 €							
					20 000 €	Total demande Région	10 000 €	0 €	0 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL AXE					142 100 €	TOTAL DEMANDE REGION	100 420 €	0 €	0 €	10 000 €	0 €	6 600 €	0 €	0 €	0 €	0 €	83 820 €
LIBELLE ACTIONS	OBJECTIFS ACTION	LIBELLE SOUS ACTIONS	COORDINATEUR	Précision Coûts	COUT SUR 4 ANS (HT)	DEMANDE FINANCEMENT REGION	Subvention Région	FEADER	0. Communication actions du CAP	1.Animation actions collectives	2. Investissements	3. Conseils	4.Expérimentation	5. Transfert	6. Etudes	7. Promotion	8. Autres
AXE C : Performances des entreprises ou exploitations																	
C1 : Inciter aux calculs des coûts de production et analyses de groupe	4 niveaux de conseils et valorisation des résultats	C1.1/ Réaliser des coûts de production individuels : 4 niveaux de services	CA 37	Temps d'agents	413 600 €	50%	154 000 €					154 000 €					
		C1.2/ Valorisation des résultats	CA 37	Temps d'agents	33 000 €	50%	16 500 €		16 500 €								
					446 600 €	Total demande Région	170 500 €	0 €	16 500 €	0 €	0 €	154 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
C2 : Soutenir les investissements en élevage	Inciter à la modernisation des exploitations et conserver une bonne performance technico-économique	C.2.1/ Investissements de 4 000 € à 10 000 € HT	CRA CVL		8 000 000 €		1 105 000 €										
		C.2.2/ Investissements supérieurs à 10 000 € HT	CRA CVL					1 000 000 €		1 105 000 €							
		C.2.3/ Coordination / Communication	CRA CVL														
					8 000 000 €	Total demande Région	1 105 000 €	1 000 000 €	0 €	0 €	1 105 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
C3 : Accompagnement technique et stratégique des exploitations	Accompagner les chefs d'exploitations dans leurs projets d'un point de vue	C3.1/ Accompagnement technique	CRA CVL	Temps d'agents	30 250 €	50%	15 125 €					15 125 €					
		C3.2/ Accompagnement stratégique	CRA CVL	Temps d'agents	91 900 €	50%	40 150 €						40 150 €				

LIBELLE ACTIONS	OBJECTIFS ACTION	LIBELLE SOUS ACTIONS	COORDINATEUR	Précision Coûts	COUT SUR 4 ANS (HT)	DEMANDE FINANCEMENT REGION	Subvention Région	FEADER	0. Communication actions du CAP	1.Animation actions collectives	2. Investissements	3. Conseils	4.Expérimentation	5. Transfert	6. Etudes	7. Promotion	8. Autres	
	technique, économique et humain	de l'atelier laitier																
					122 150 €	Total demande Région	55 275 €	0 €	0 €	0 €	0 €	55 275 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
C4 : Soutien à l'autonomie alimentaire des exploitations	Promouvoir des systèmes fourragers résilients et performants, répondant aux attentes éleveurs, filière et consommateurs		CA 36 et CRA CVL	Temps agents et frais communication/transfert	400 000 €	20%	80 000 €	320 000 €						80 000 €				
					400 000 €	Total demande Région	80 000 €	320 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	80 000 €	0 €	0 €	0 €	
C5 : Accompagner les éleveurs dans la maîtrise de la qualité du lait	Accompagner, via des visites pluridisciplinaires les éleveurs laitiers en "préventif", avant passage en situation d'alerte ou d'hors-normes		CRIEL	Temps d'agents	231 000 €	50%	115 500 €					115 500 €						
					231 000 €	Total demande Région	115 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	115 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
C6 : Renforcer la compétitivité et l'acceptabilité de l'élevage	Accompagner les éleveurs dans l'adaptation de leurs pratiques en lien avec les actions du plan de filière	C6.1/ Evaluation de l'empreinte carbone des exploitations via l'outil CAP 2ER	CRIEL	Temps d'agents	222 750 €	50%	111 375 €					111 375 €						
		C6.2/ Accompagner les élevages laitiers dans l'adaptation des pratiques au changement climatique	CRIEL		6 000 €													
		C6.3/ Accompagner les éleveurs dans l'évaluation du bien-être animal	CRIEL		140 800 €													
					369 550 €	Total demande Région	111 375 €	0 €	0 €	0 €	0 €	111 375 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
C7 : Maillage territorial du conseil élevage	Maintenir le taux de pénétration du contrôle de performance et garder un maillage		CRA CVL	Temps d'agents	672 100 €	50%	336 050 €					336 050 €						

LIBELLE ACTIONS	OBJECTIFS ACTION	LIBELLE SOUS ACTIONS	COORDINATEUR	Précision Coûts	COUT SUR 4 ANS (HT)	DEMANDE FINANCEMENT REGION	Subvention Région	FEADER	0. Communication actions du CAP	1.Animation actions collectives	2. Investissements	3. Conseils	4.Expérimentation	5. Transfert	6. Etudes	7. Promotion	8. Autres	
	territorial avec les élevages																	
					672 100 €	Total demande Région	336 050 €	0 €	0 €	0 €	0 €	336 050 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
C8 : Maintenir un niveau de service vétérinaire et technique aux éleveurs	Assurer la pérennité des exploitations Limiter les zones blanches au niveau du service	C8.1/ Maillage machine à traire	CA 37 et GDS	Temps d'agents + contractualisation éleveurs	108 800 €	50% + forfait éleveur	34 400 €			4 400 €	30 000 €							
		C8.2/ Maillage vétérinaire	CA 37 et GDS	Temps d'agents + contractualisation éleveurs	368 800 €	50%+ forfait éleveur	49 400 €			4 400 €	45 000 €							
					477 600 €	Total demande Région	83 800 €	0 €	0 €	8 800 €	75 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL AXE					10 719 000 €	TOTAL DEMANDE REGION	2 057 500 €	1 320 000 €	16 500 €	8 800 €	1 180 000 €	772 200 €	0 €	80 000 €	0 €	0 €	0 €	
LIBELLE ACTIONS	OBJECTIFS ACTION	LIBELLE SOUS ACTIONS	COORDINATEUR	Précision Coûts	COUT SUR 4 ANS (HT)	DEMANDE FINANCEMENT REGION	Subvention Région	FEADER	0. Communication actions du CAP	1.Animation actions collectives	2. Investissements	3. Conseils	4.Expérimentation	5. Transfert	6. Etudes	7. Promotion	8. Autres	
AXE D : Développer des démarches de création de valeur ajoutée																		
D1 : Accompagner à la création d'ateliers de transformation laitière à la ferme	Donner des éléments de réflexion puis accompagner techniquement les producteurs	D1.1/ Création d'une formation : « Se diversifier en créant un atelier de transformation » - Hors CAP	CTFC		1 100 €	hors CAP												
		D1.2/ Organisation des formations à destination des éleveurs laitiers à raison d'1 formation/an	CTFC															
		D1.3/ Appui technique à la création d'un atelier de transformation	CTFC	Temps d'agents	16 500 €	50%	8 250 €						8 250 €					
					17 600 €	Total demande Région	8 250 €	0 €	0 €	0 €	0 €	8 250 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
D2 : Accompagner les fromagers fermiers dans la qualité de leurs produits	Appui technique aux producteurs fermiers		CTFC	Temps d'agents	8 250 €	50%	4 125 €					4 125 €						
					8 250 €	Total demande Région	4 125 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 125 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	

LIBELLE ACTIONS	OBJECTIFS ACTION	LIBELLE SOUS ACTIONS	COORDINATEUR	Précision Coûts	COUT SUR 4 ANS (HT)	DEMANDE FINANCEMENT REGION	Subvention Région	FEADER	0. Communication actions du CAP	1.Animation actions collectives	2. Investissements	3. Conseils	4.Expérimentation	5. Transfert	6. Etudes	7. Promotion	8. Autres
		E2.4/ Création et diffusion d'un bulletin d'information semestriel « Esprit filière »	CRIEL	Création et diffusion supports de communication	12 000 €	50%	6 000 €		6 000 €								
					46 000 €	Total demande Région	25 000 €	0 €	25 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
E3 : Communiquer positivement sur la filière et ses métiers	Attirer des futurs éleveurs ou salariés		CRIEL	AAP - Temps d'agents + frais annexes	12 700 €	50%	6 350 €			6 350 €							
					12 700 €	Total demande Région	6 350 €	0 €	0 €	6 350 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL AXE					123 300 €	TOTAL DEMANDE REGION	63 650 €	0 €	57 300 €	6 350 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL					11 368 900 €	TOTAL DEMANDE REGION	2 349 270 €	1 320 000 €	91 000 €	75 150 €	1 180 000 €	839 300 €	0 €	80 000 €	0 €	0 €	83 820 €

Total coût CAP FILIERE 3G	11 368 900 €
Subvention régionale	2 349 270 €
FEADER	1 320 000 €
Total avec FEADER	3 669 270 €

Politique agriculture	
Investissements	1 180 000 €
Conseils diagnostics (inv immatériel)	839 300 €
Transfert (investissement)	80 000 €
Fonctionnement	249 970 €
	2 349 270 €

**FICHE D'ANALYSE DU CONTRAT DE FILIERE « CAP BOVINS LAIT 3 G » 2019/2023
au regard de l'objectif prioritaire « Accompagner la transition agro-écologique »**

Rappel : définition de l'agro-écologie

Le ministère de l'agriculture a souhaité depuis 2012 décliner en l'adaptant à l'agriculture française le concept d'agro-écologie. Suite au travail mené par l'INRA, le concept a deux dimensions et a été ainsi formulé par le ministère :

Il s'agit de faire progresser la performance économique, la performance environnementale (la réduction de l'empreinte écologique) et la qualité sociale des systèmes de production.

Au-delà de cette triple performance, l'agro-écologie est en même temps une méthode de travail ou une façon de penser l'agriculture : une approche globale de l'exploitation agricole et une réflexion collective et territoriale.

Critères		Réponses
1 – La transition agro-écologique est une priorité de la stratégie et des enjeux de la filière	Analyse de la stratégie et des enjeux de la filière au regard de la transition agro-écologique	Oui Un des 3 enjeux est concerné : « Développer des systèmes de productions adaptables aux changements : marchés, sociétaux et environnementaux »
2 – La transition agro-écologique est une priorité du programme d'actions : analyse des types d'actions favorables à l'agro-écologie, telles que définies par le Ministère de l'agriculture dans le projet agroécologique, prévues dans le contrat de filière : actions visant à ...	favoriser l'approche système de l'exploitation agricole valoriser des échanges et réflexions au sein de collectifs favoriser le lien au territoire par l'articulation entre production, transformation et distribution	Fiche C.1 Inciter au calcul des coûts de production et évolution du système de production Fiche C.2 Accompagnement technique et stratégique de l'atelier laitier des exploitations Fiche C.6 Renforcer la compétitivité et l'acceptabilité des élevages Fiche C.4 : Programme Herbe et Fourrages Fiche D.3 Soutenir des projets collectifs de diversification et accompagner la montée en gamme des productions
	améliorer la performance sociale (conditions de travail, ergonomie, emploi...)	Fiche B.1 Sensibiliser les exploitants aux ressources humaines Fiche C.2 investissements

conseiller les agriculteurs pour les accompagner dans cette transition	Fiche C.1 Inciter au calcul des coûts de production et évolution du système de production Fiche C.2 Accompagnement technique et stratégique de l'atelier laitier des exploitations Fiche C.4 : Programme Herbe et Fourrages Fiche C.6 Renforcer la compétitivité et l'acceptabilité des élevages
accompagner les investissements favorables à la transition agro-écologique	Fiche C.2 Investissements
encourager l'agriculture biologique	Fiche C.2 Investissements avec une bonification de 15%
encourager des exploitations agricoles plus autonomes et résilientes qui diminuent leur empreinte écologique par rapport à la réduction des émissions de gaz à effet de serres, à l'énergie, à la consommation d'eau, aux échanges entre éleveurs et céréaliers, à la mise au point de matériel et équipements moins polluants et plus ergonomiques, à la recherche de nouveaux débouchés, à l'accroissement de la biodiversité fonctionnelle, la reconquête de biodiversité naturelle	Fiche C.4 : Programme Herbe et Fourrages Fiche C.6 Renforcer la compétitivité et l'acceptabilité des élevages
réduire l'utilisation des phytosanitaires	Fiche C.4 : Programme Herbe et Fourrages
diminuer les recours aux antibiotiques vétérinaires	Axe C.7 Maintenir un niveau de service vétérinaire et technique aux éleveurs
permettre une meilleure gestion des terres et des sols en travaillant sur le stock de carbone et la biodiversité des sols	Fiche C.4 : Programme Herbe et Fourrages Fiche C.6 Renforcer la compétitivité et l'acceptabilité des élevages
développer l'agroforesterie et autres systèmes de production très performants sur le plan environnemental (permaculture...)	RAS
sélectionner des semences et plants adaptées aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux (dont changement climatique)	Fiche C.4 : Programme Herbe et Fourrages
encourager l'apiculture	NC

3 – La transition agro-écologique est traduite dans <u>les financements</u> du contrat de filière	le projet global est agro-écologique	Oui
	des actions spécifiques relèvent de la transition agro-écologique	Montant en % du CAP
	des bonifications des aides pour les systèmes les plus favorables à l'agro-écologie sont proposées	Fiche C.2 Investissements avec possibilité de mobiliser une enveloppe complémentaire pour les petits investissements favorisant notamment l'autonomie alimentaire
4 – Le CAP filière présente des actions antagonistes sur la transition agro-écologique		non
<p>Analyse générale du contrat de filière au regard de la transition agro-écologique par la direction de l'agriculture :</p> <p>Volonté forte des professionnels de la filière bovins lait d'assurer la pérennité des exploitations régionales en favorisant l'évolution des systèmes de production. L'objectif est d'amener les exploitations à être plus résilientes et performantes pour répondre aux exigences environnementales et sociétales.</p>		



Projet de filière – CAP BOVINS LAIT



Orientations stratégiques de la filière laitière 2019-2023

SOMMAIRE

- ◆ Présentation de la filière laitière
- ◆ Bilan du CAP 2G
- ◆ Diagnostic de la filière et enjeux du CAP 3^e génération



Présentation de la filière laitière en région Centre-Val de Loire

1. La filière laitière en région Centre-Val de Loire

La région Centre-Val de Loire est une zone intermédiaire qui présente :

- Une diversité de zones de production, de paysages et de terroirs
- Des exploitations mixtes, non spécialisées « lait »
- Des exploitations situées majoritairement en zones défavorisées où le maintien de l'élevage est nécessaire

La densité laitière se concentre essentiellement sur les départements de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher avec respectivement 30 et 20 % des points de collecte régionaux.

En 2018, la région Centre-Val de Loire représente 1,8 % de la collecte nationale avec 430 millions de litres collectés auprès de 790 exploitations (CNIEL – Aout 2018).

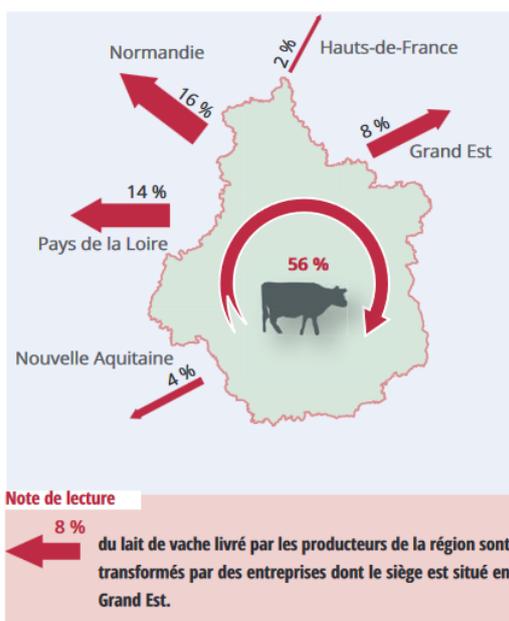
2. Une transformation dynamique

56% du lait collecté est transformé en région¹, via des entreprises dynamiques, qui proposent une diversité de produits et des marques fortes. Aussi, on dénombre 8 sites de transformation collectant en région, soit :

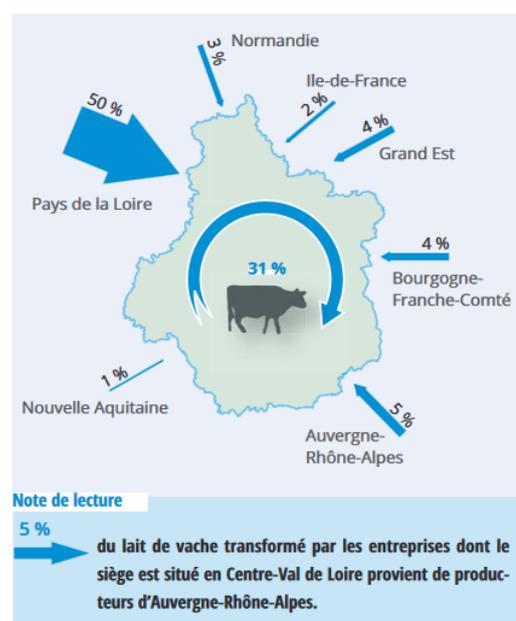
- | | |
|--------------------------------------|------------------------|
| - Laiterie de Saint Denis de l'Hôtel | - Sodiaal UNION |
| - Laiterie H. Triballat RIANS | - Agrial - Eurial |
| - Fromageries BEL | - Laiterie de Verneuil |
| - Orval | - NOVANDIE |
| - Lactalis | - SAVENCIA |

Au bilan, ce sont 430 ML collectés par les entreprises en région et 769 ML transformés.

Destination du lait livré par les producteurs en région ¹



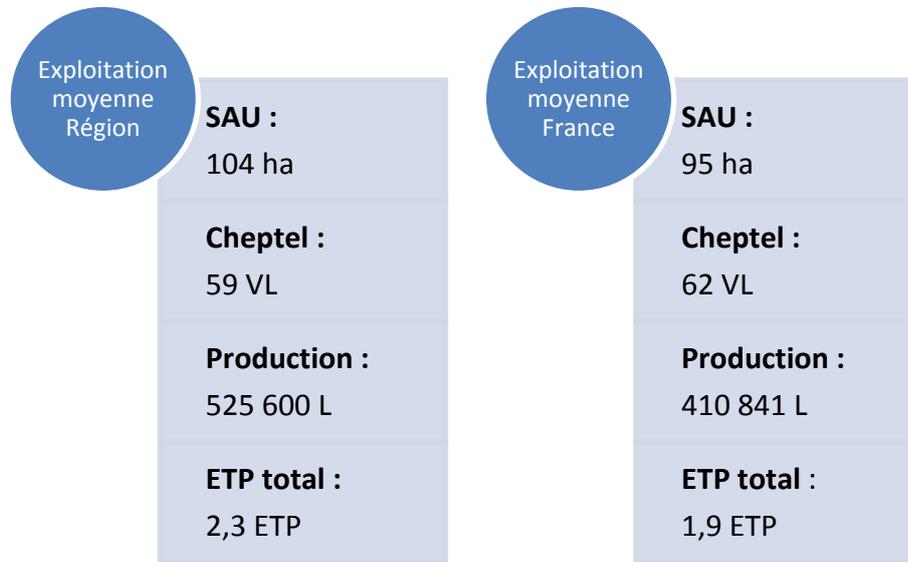
Provenance du lait transformé en région ¹



¹ Agreste, Enquête annuelle laitière 2017

3. Portrait de l'exploitation laitière en région Centre-Val de Loire

L'exploitation en région Centre-Val de Loire² se rapproche de l'exploitation laitière moyenne française. La différence majeure réside dans la productivité par vache.



Bilan du CAP 2G

1. Rappel des enjeux

En 2014, suite au bilan positif du précédent CAP Filière Bovins lait et à un diagnostic, les représentants professionnels et les partenaires de la filière laitière régionale ont défini une stratégie à mettre en place pour répondre aux enjeux de la filière pour les 4 ans à venir. Le Conseil régional a attribué 2 066 000 € au projet de filière.

Le CAP Bovin lait de 2^{ème} génération s'articule autour de 4 axes stratégiques :

- Renforcer la compétitivité et la capacité d'adaptation des exploitations laitières
- Accompagner les éleveurs dans la gestion technique et humaine de leurs exploitations
- Améliorer l'attractivité de l'élevage laitier en développant la communication
- Favoriser l'installation et la transmission.

Celui-ci a été adopté en Commission Permanente du Conseil régional le 7 novembre 2014. Son déploiement sur le terrain a ainsi été mis en place dès la fin d'année 2014, une réunion technique de lancement a eu lieu le 15 janvier avec l'ensemble des acteurs de terrain, et les premières actions ont été engagées.

2. Bilan des actions

La programmation du précédent CAP filière a été marquée par la fin des quotas laitiers au 1^{er} avril 2015, une crise laitière qui a suivie, et des aléas climatiques récurrents qui ont fragilisé les exploitations. De ce fait la filière a pu constater une sous-consommation de l'enveloppe destinées aux investissements (44% de l'enveloppe consommée).

² Agreste 2016 – RICA – Enquête annuelle laitière (CNIEL)

Au bilan : 108 exploitants ont bénéficié de ces dispositifs d'aides à l'investissement. Après une diminution nette du nombre de dossiers CAPEX et PCAE en 2016 (44 à 16 dossiers), les demandes reprennent depuis 2017. Aussi, il est important, dans la prochaine programmation de maintenir et de soutenir ce budget d'investissement afin de permettre aux exploitants de continuer à investir dans leurs entreprises afin qu'elles restent vivables, viables et transmissibles.

Nous pouvons cependant établir un bilan satisfaisant avec une réalisation globale de 92 % des actions prévues et révisées à mi-parcours avec :

- **De nombreux appuis techniques réalisés :** Les conseillers des OPA, laiteries, GDS et autres sont intervenus sur les exploitations sous forme de visites individuelles ou d'appuis collectifs sur différentes thématiques : coûts de production (sur 300 élevages), maîtrise de la qualité du lait (70 exploitations), recherche d'une autonomie alimentaire, évaluation de l'empreinte carbone (140 diagnostics).
- **3 projets de diversification financés** portant sur diverses thématiques, développement de la contractualisation pulpes de betteraves, travail sur la conception d'un fromage typique de la région, transformation en collectif pour une meilleure valorisation de la production laitière locale du Loir et Cher
- **6 pépinières de fururs salariés** (CAP Main d'œuvre) réalisées afin de former de nouveaux salariés en élevage avec 75 stagiaires formés et 50 % des stagiaires employés en élevage à l'issue de la formation
- **5 journées laitières, 3 conférences laitières sur le salon Ferme Expo et 1 journée technique à destination des conseillers réalisés**
- **Des appuis techniques à la transmission** avec des visites en binôme (conseiller technique et conseiller transmission ou entreprise) mises en place sur une quarantaine d'élevages. Cette action nouvelle a permis de sensibiliser en amont de la retraite les éleveurs à la transmissibilité de leur exploitation. La vision croisée « technique » et « ressources humaines » permet à l'éleveur d'anticiper sur son avenir.

Diagnostic et enjeux du CAP 3G

1. Contexte

Suite au Etats généraux de l'alimentation, moment fort de dialogue entre tous les acteurs des filières et des parties prenantes, une vision stratégique sur 5 ans a été proposée et validée par le conseil d'administration du CNIEL fin 2017. Celle-ci repose sur 2 enjeux principaux :

- Création de valeur
- Partage de la valeur

Pour cela, la filière s'est engagée sur 3 axes :

- Renforcer le dialogue et la transparence pour des négociations commerciales plus réactives et équitables
- Engagement d'une démarche RSE « France Terre de lait »
- Offrir aux consommateurs des produits laitiers diversifiés et conformes à leurs attentes

Ainsi, au niveau régional, il est important que l'ensemble de ces engagements nationaux soient traduits en actions concrètes. La prochaine programmation doit donc permettre de répondre à cette question : **comment accompagner au mieux la filière laitière de la région Centre-Val de Loire dans ses nouveaux défis ?**

Les entreprises en région Centre-Val de Loire s'organisent aujourd'hui pour répondre aux nouvelles attentes de la société avec la création de nouvelles segmentations : cahier des charges sans OGM, meilleure rémunération du producteur (C'est qui le patron), développement du bio.

2. Diagnostic de la filière en région Centre-Val de Loire

Un formulaire envoyé à l'ensemble des partenaires de la filière (COFIL élargi) a été proposé deuxième trimestre 2018. Celui-ci visait à connaître les atouts et faiblesses de la filière, à cerner les besoins et les préoccupations et à proposer des premières pistes de travail a été réalisé en juin 2018. Les réponses reçues permettent d'avoir une bonne représentativité des acteurs du territoire : techniques, économiques et sanitaires.

Au bilan :

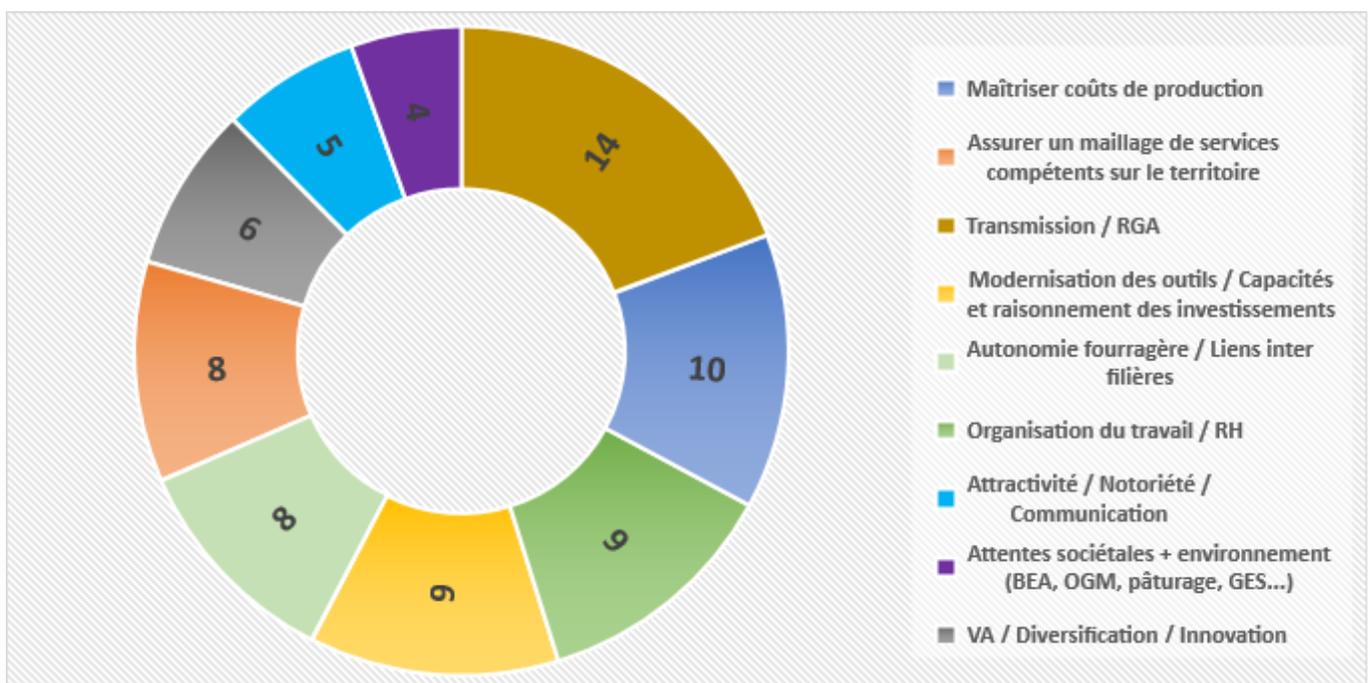
La région Centre-Val de Loire possède à la fois des éleveurs motivés, techniques et réactifs aux besoins de la filière et des sites de collecte et de transformation dynamiques et innovants bien présents sur le territoire. Ceux-ci permettent une certaine valorisation du lait via des marchés de niche et/ou des marques

Ce qui ressort de l'enquête menée est que les éleveurs sont majoritairement préoccupés par :

- La rentabilité de leurs exploitations
- La transmission et la transmissibilité de leurs exploitations
- La main d'œuvre salariée
- L'accès à des services de qualité dans une région où la densité laitière a baissé, les producteurs se sentent parfois isolés, loin de leurs collègues et des services.

Aussi, il est important de mener des actions structurantes sur le territoire afin de répondre à ces préoccupations.

Pour cela, les axes de travail ressortis sont :



3. Les enjeux du nouveau projet et la stratégie

Les enjeux régionaux identifiés suite au séminaire organisé le 25 juin 2018 ont été affinés lors des comités de filière qui ont suivis. Aussi, l'enjeu est de **maintenir une filière d'élevage en région Centre-Val de Loire en ayant des producteurs et des collecteurs demain sur le territoire**. Pour cela, il est nécessaire d'avoir en région :

- ◆ Des systèmes adaptables aux changements : marchés, sociétaux et environnementaux

La filière doit s'adapter aux mutations auxquelles elle est confrontée. Les premières réponses se font aussi bien au niveau des entreprises qui développent de nouveaux cahiers des charges (bio, sans OGM, pâturage,...) qu'au niveau des éleveurs qui s'approprient ces thématiques (diagnostic bas carbone, maîtrise de la qualité du lait, autonomie fourragère).

- ◆ Des entreprises rentables et intégrée dans une démarche agro-écologique

La filière doit conforter la rentabilité de ses exploitations grâce à des accompagnements techniques efficaces permettant de donner des éléments prospectifs sur l'évolution du système en lien avec la transition agro-écologique ou encore via des investissements sur les exploitations.

- ◆ Une filière et un environnement attractif

De manière globale, la filière doit arriver à rendre ses métiers attractifs, communiquer positivement pour attirer les jeunes ou les salariés de la région et hors région. Pour cela il est indispensable de maintenir un maillage territorial des services pour les éleveurs (concessionnaires machines à tondre, véto, laiteries...).

Ces 3 enjeux ont ensuite été déclinés en 5 axes stratégiques, soit :

Axe A : Maintenir le renouvellement des générations

Axe B : Main d'œuvre et organisation du travail

Axe C : Performance des entreprises et des exploitations

Axe D : Développer des démarches de création de valeur ajoutée pour les entreprises et les exploitations

Axe E : Améliorer l'attractivité de l'élevage laitier via une communication positive